

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 231 - 7 AVRIL 1923 - Prix 3F.



SANDRA MILOWANOFF

dans "LA LÉGENDE DE BÉATRIX" de Jacques de Baroncelli

...“ Aussi bonne que la meilleure,
et moins cher !... ”

Voilà ce que l'on dit AUJOURD'HUI

de

La Négative “AGFA”
(SIGNÉE SUR LES BORDS)

Sur le marché MONDIAL



Charles JOURJON
95, F^s Saint-Honoré, PARIS (8^e)
Tél. : ÉLYSÉES 37-22

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :
PAUL DE LA BORIE

Directeur :
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS
FRANCE : Un An 50 fr.
ÉTRANGER : Un An 60 fr.
Le Numéro 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité
s'adresser aux bureaux du journal

POUR LE PRIX LOUIS AUBERT

Puisque M. Louis Aubert, à propos du prix qu'il se propose d'instituer, invoque mon appréciation, je ne saurais me dérober au débat. J'accepte, d'ailleurs, aussi volontiers, les discussions d'intérêt général que je fais systématiquement les occasions de polémique personnelle.

La question que soulève M. Aubert est, pour l'avenir de notre industrie et, plus spécialement du film français, de grande importance. Je rappelle sous quelle forme elle sollicite la controverse.

M. Aubert, portant un toast dans un banquet de notre presse corporative, s'était fait vivement applaudir en annonçant qu'il allait fonder un prix destiné à encourager le film français. Depuis ce temps a été institué et attribué le prix Virginia de Castro. *La Cinématographie Française*, s'est alors informée des intentions définitives de M. Aubert, dont on a pu lire la réponse ici même la semaine dernière. Le prix Aubert, dans la pensée de son fondateur, devait aller à l'écrivain qui aurait fourni — roman, nouvelle, pièce de théâtre — le meilleur texte propre à l'adaptation cinématographique. Mais M. Aubert a rencontré aussitôt des objections sérieuses. Il a même songé à celles que je ne manquerais pas de faire. Et, dans l'incertitude il s'est abstenu... au moins provisoirement. Mais il souhaite qu'une discussion s'engage et que la lumière en jaillisse.

Discutons donc.

Il faudrait, à vrai dire, commencer par discuter l'utilité des prix.

Au point de vue littéraire mon opinion est très nette : l'institution des prix est détestable et néfaste. La plupart des romanciers n'écrivent plus pour le public, ils écrivent pour les Comités qui distribuent des prix. Et comme, dans chacun de ces Comités, il y a toujours une personnalité prépondérante, c'est à lui plaire que s'ingénie désormais l'écrivain.

Au point de vue cinématographique, il en va tout autrement, parce que rien ne doit être négligé de ce qui peut attirer vers l'écran les écrivains de quelque talent. Autant le roman est encombré, autant le scénario cinématographique est délaissé. Le cas est exactement différent. Tout prix assez important pour attirer vers le cinéma l'attention des littérateurs dignes de ce nom, est et doit être le bienvenu.

Mais décerner ce prix — comme le voudrait M. Aubert — à l'auteur de l'œuvre littéraire particulièrement propre à l'adaptation cinématographique, ce serait, tout d'abord, desservir la littérature même.

Ce serait, en effet, offrir une tentation de plus aux écrivains qui méconnaissent et sacrifient leur originalité pour courir la chance des concours

et des prix. Romans et pièces que l'on écrit ainsi avec l'arrière-pensée de fournir la matière d'un bon film, ne vaudraient certainement pas grand chose littérairement parlant.

Quant au cinéma il ne serait pas moins gravement atteint.

Oh! cela ne se verrait pas tout de suite. Ils n'ont, hélas, que trop raison, ceux qui assurent que le public ne se plaint pas du régime de l'adaptation à jet continu. Oui, mais quel public? Toujours le même : ce bon public essentiellement populaire... et naïf, que l'on attire à peu de frais au moyen d'un titre ou d'un nom. Seulement ce public ne se renouvelle pas et par conséquent il s'effrite. Et l'abus de l'adaptation décourage l'autre public, celui qu'un peu de goût, un peu de culture, une certaine tendance à l'intellectualité — même élémentaire — doivent fatalement détourner du cinéma, considéré uniquement comme une imagerie servile, comme l'illustration animée de textes déjà connus... Encore si ces textes étaient toujours de choix! Mais en vertu même du but qu'ils poursuivent, les partisans déterminés de l'adaptation sont obligés de rechercher les livres ou les pièces connus du plus grand nombre, afin d'en tirer le plus grand profit de publicité. Et cela aboutit à l'exhumation des pires spécimens de ce que l'on est convenu d'appeler la littérature populaire. Que tel ou tel éditeur ait gagné de l'argent avec tel ou tel vieux mélo dont le seul titre appelle un sourire sur les lèvres de quiconque a tant soit peu le sens du ridicule, je le crois volontiers puisqu'on l'affirme. Mais ne voit-on pas le dommage incalculable fait au cinéma par cette spéculation malencontreuse qui vise au résultat immédiat, sans se préoccuper des conséquences d'avenir? L'adaptation, pour l'instant rapporte, c'est entendu. Mais je soutiens qu'il y a en elle un germe de mort qui menace le cinéma tout entier, parce qu'elle avilit, de toutes manières, le cinéma, parce qu'elle en est la négation même.

Ai-je besoin de répéter — car je l'ai dit déjà — que je ne suis nullement l'ennemi systématique de l'adaptation, mais l'ennemi de l'adaptation systématique? Il y a des écrivains, il y a des œuvres qui postulent l'écran. Et puis encore, il y a adaptation et adaptation, N'en déplaise à M. Aubert, j'ai fait moi-même de l'adaptation et je compte bien en faire encore à l'occasion. Mais je ne conçois qu'une transposition cinématographique, une interprétation cinématographique de l'œuvre écrite... et à condition que l'œuvre s'y prête. Ce qu'il

faut haïr, ce qu'il faut combattre, c'est la théorie bassement mercantile des adaptateurs sans vergogne, pour qui tout est bon à adapter, pourvu que le titre ou le nom de l'auteur soient de nature à attirer la foule.

Ainsi limitée aux œuvres qui répondent à certaines conditions spéciales, l'adaptation sera inévitablement l'exception et il faut qu'elle le demeure. Le cinéma doit se suffire à lui-même, et l'on s'étonne que les hommes, qui ont la charge d'orienter l'industrie cinématographique vers son meilleur destin, la laissent s'attarder, s'enliser dans l'ornière de l'adaptation où elle risque de s'étioler et de mourir.

Etant de ceux qui peuvent influencer puissamment les directives de notre industrie, M. Louis Aubert assumerait donc une grave responsabilité si, par l'institution d'un prix, il contribuait à favoriser, à généraliser la pratique de l'adaptation et nous lui demandons instamment de n'en rien faire.

C'est à l'auteur du meilleur scénario original que doit aller le prix Louis Aubert, soit par voie de concours — comme l'a voulu faire « Pathé-Consortium » — soit en considérant le bilan de la production de l'année — comme l'a proposé ici même Henri Diamant-Berger.

Du même coup, tomberont toutes les objections fort opportunes et fort justes soulevées par l'annonce qu'un encouragement allait être donné aux heureux bénéficiaires d'une heureuse adaptation. En vérité ceux qui se livrent à ces opérations suffisamment profitables par elles-mêmes, n'ont besoin ni d'encouragements ni de récompenses. Bien plus utilement, on les réservera à l'écrivain qui n'aura pas dédaigné de consacrer son talent à la constitution fortement charpentée, et au développement habile et nuancé d'un bon scénario cinématographique. On sait, en effet, que ce travail difficile et ingrat est dérisoirement rémunéré. Un prix ne sera pas de trop pour convier à cet effort des intelligences et des compétences notoires.

En résumé rien ne nous paraît plus simple que l'attribution d'un prix dans les conditions qui viennent d'être envisagées : un Comité rechercherait, en fin d'année, et récompenserait l'auteur du meilleur scénario original — indépendamment même de la qualité du film, car le scénario peut être trahi par la mise en scène.

M. Aubert en instituant un tel prix servirait efficacement la cause du film français.

Paul de la BORIE.

Comment on a tourné " Mères Françaises "

Les Souvenirs de M. Louis MERCANTON

.....

« Comment j'ai tourné *Mères Françaises*?, me dit M. Mercanton que j'ai trouvé en pleine préparation de l'œuvre cinématographique importante qu'il va entre-

chargé de la Direction des services de Presse au ministère de la Guerre, et dont relevait le service photographique et cinématographique de l'Armée, que nous ne posséd-



DEVANT LA CATHÉDRALE DE REIMS

De gauche à droite : M. Louis MERCANTON, metteur en scène, SARAH BERNHARDT en infirmière, son rôle dans l'action, M. René HERVIL, metteur en scène, M. SIGNORET, en poilu.

prendre en collaboration avec MM. Funck-Brentano et Pierre de Nolhac. Oh, c'est bien facile à dire! Ce fut plus difficile à réaliser.

Nous étions en pleine guerre, au milieu de l'année 1916. Notre confrère Croze, dont vous connaissez l'activité inlassable et la compétence en matière de cinéma, dirigeait la section cinématographique du Service Photographique et Cinématographique de l'armée. Le choix était heureux. Pour une fois, on avait mis « the right man in the right place ».

Aussi Croze, qui n'était pas seulement un excellent agent d'exécution mais qui avait sur l'organisation cinématographique en temps de guerre des vues d'ensemble, fit un beau jour remarquer au colonel Carence,

dions aucun film de guerre qui pût servir à alimenter notre propagande à travers le monde. Les Allemands au contraire, ajouta Croze, multiplient les films de ce genre et les font tourner dans des cadres aussi rapprochés que possible du front.

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant?

Le colonel Carence jugea l'idée excellente et au cours d'une réunion que nous eûmes rue de Valois, demanda aux représentants des principales firmes cinématographiques s'ils étaient disposés à entreprendre un film de ce genre. Les uns se refusèrent immédiatement pour diverses raisons, d'autres demandèrent à réfléchir, et finalement, les choses traînant en longueur Croze me demanda si je consentirais à réaliser un film de guerre.

J'acceptai en principe. Je me souvenais en effet, qu'au cours d'une conversation avec Sarah Bernhardt, la grande artiste avait exprimé le vif désir qu'elle avait de visiter les lignes françaises. Je cours donc chez elle lui dire : « Madame Sarah Bernhardt, j'ai le moyen de vous faire voir le front de nos armées : il s'agit de consentir à tourner un film de propagande dont certaines scènes seront prises tout près de la ligne de feu,

— Oh, mon petit Mercanton, me répondit-elle, j'accepte, j'accepte de grand cœur. Vous me comblez de joie; mais qui sera chargé du scénario?

Après quelques instants d'amicale discussion, nous tombâmes d'accord pour demander à Jean Richepin, admirable poète, et puissant évocateur, le scénario de notre film. Jean Richepin consulté accepta avec enthousiasme, et en quelques jours il écrivit le scénario. A l'époque vous savez, les scénarios n'étaient pas minutieux et détaillés comme aujourd'hui.

Mes fondations étaient établies : nous pouvions commencer à bâtir. Je fus donc trouver Croze, le mis au courant de l'état de la question, et le colonel Carence informé à son tour assura qu'il obtiendrait toutes les autorisations nécessaires pour nous rendre sur le front.

Nous commençâmes donc à tourner à Paris et dans les environs intérieurs et extérieurs, jusqu'au moment où il fallait se rendre dans les lignes pour filmer les parties qui devaient s'y dérouler.

Pleins de confiance nous rendîmes visite au Colonel Carence pour lui réclamer les autorisations promises. Mais, patatras, voilà que tout était par terre et que notre travail menaçait de nous rester pour compte. Le Grand Quartier Général ne refusait-il pas obstinément l'autorisation de pénétrer dans la zone des armées.

— Personne — disaient ces Messieurs du G. Q. G. ne les avait consultés, et l'arrière avait beau jeu de préjuger ainsi d'une décision qui dépendait exclusivement de l'avant.

Et l'on médit de la bureaucratie civile !

Jean Richepin et moi nous frêtâmes une auto et nous parvînmes à nous rendre au siège du G. Q. G. où nous fûmes reçus par le major général, le général de Division Pellé. L'entretien fut froid mais courtois. Cet officier ne nous cacha pas qu'étant donné les ordres qu'il avait reçus, il nous accordait la permission de « tourner » dans les lignes; il tenait toutefois à nous faire savoir que personnellement, il était absolument opposé à ce que l'on nous accordât pareille facilité. En tous cas, c'étaient 20 minutes qu'il nous concédait pour la prise de vue qui devait avoir lieu devant la Cathédrale de Reims, et une journée pour celle qui devait être prise dans les tranchées près de Châlons.

Quelques jours après Sarah Bernhardt, Signoret, M^{me} Verneuil la petite fille de Sarah Bernhardt, mon opérateur Vladimir et moi, nous quittions Paris en automobile pour nous rendre à Reims. Là, les autorités militaires nous accueillirent avec la plus aimable bonne

grâce, mais des ordres avaient été donnés, et au bout de 20 minutes nous dûmes plier bagage.

— Ce fut suffisant?

— Oui, quoique bien juste. Heureusement, j'avais tout préparé à l'avance, de façon à effectuer le maximum de travail dans le minimum de temps.

Dans la région de Châlons, nous fûmes un peu moins bousculés. Nous nous trouvâmes en effet dans le secteur où commandait le général Gouraud et ce grand soldat ne crut pas déroger à sa dignité en facilitant le plus possible une tâche que nous accomplissions somme toute, dans l'intérêt du pays.

Sans encombre, nous rentrâmes ensuite à Paris, Sarah Bernhardt exultant de joie et d'admiration pour nos vaillants poilus.

— Et vous n'eûtes pas d'accidents? Pas le moindre bombardement?

— Pas le moindre. Quelques avions boches vinrent seulement nous survoler pendant que nous tournions devant la cathédrale de Reims, mais ils ne lâchèrent aucun projectile. Seul, le bruit incessant du canon et des mitrailleuses punctua le jeu des artistes et leur rappela qu'ils travaillaient non point dans le pare d'un studio, mais à 2 kilomètres seulement des lignes.

— Et le succès du film, quel fut-il à l'époque?

— Triomphal; non seulement en France, mais aussi à l'étranger et particulièrement aux Etats-Unis où je me rendis en janvier 1917 pour le vendre.

Vous savez que dans ce pays, les grandes affaires cinématographiques sont presque toutes aux mains des Américains de souche germanique, c'est pourquoi je fus fraîchement accueilli lorsque je leur proposai d'acheter mon film. Ils objectèrent, qu'un film de guerre n'intéressait personne chez eux, les Etats-Unis étant décidés plus que jamais à demeurer neutres dans le conflit mondial. Aussi fus-je bien heureux de vendre mon film 50,000 dollars à un acheteur plus audacieux qui, dans les 24 heures réussit à le vendre 500,000 dollars et qui m'avoua ensuite que si, moins pressé, il eût attendu quelques jours, il l'eût vendu 1 million de dollars. Quelques semaines plus tard, l'Amérique entra en guerre, et la présentation du film avait lieu le jour même de la déclaration de guerre à l'Allemagne.

L'enthousiasme du public fut délirant, d'autant que Sarah Bernhardt, à ce moment là en tournée de conférences aux Etats-Unis, assistait à la présentation et y déclama elle-même la Marseillaise.

L'acquéreur définitif fit une fortune. Pour satisfaire à toutes les demandes, ne fut-il pas obligé de faire tirer 300 copies du négatif.

Je crois, ajoute en souriant M. Mercanton, que nous avions bien travaillé pour la propagande française : mieux que ne le pensait le général Pellé !

Et M. Mercanton me quitte pour aller au « Gaumont-Palace » louer une loge à la présentation de son œuvre organisée par *Le Journal* et *La Cinématographie Française*.

UNE PRÉSENTATION INOUBLIABLE

Le grand film de SARAH BERNHARDT "MÈRES FRANÇAISES"

a été présenté solennellement au "GAUMONT PALACE" sous le patronage du *Journal*

Avant toutes choses *La Cinématographie Française* tient à remercier son grand confrère *Le Journal* qui, en prenant sous son patronage, d'accord avec *Comœdia*, la splendide manifestation dont nous avons à rendre compte, en a assuré le succès éclatant.

Ce succès, en vérité, est d'autant plus significatif que la présentation du beau film de « L'Eclipse » interprété par Sarah Bernhardt: *Mères Françaises* a été improvisée en trois jours et immédiatement réalisée sans un accroc, sans le moindre incident et de telle façon que la glorification de la grande Mémoire de l'admirable artiste disparue en reçut tout le bénéfice moral espéré, en même temps qu'un bénéfice matériel important était assuré à la souscription destinée à immortaliser Sarah Bernhardt dans le marbre ou le bronze.

Merci donc au *Journal*, à *Comœdia*, à M^{me} Delarue-Mardrus et à M. Maurice Rostand qui ont rehaussé de l'émouvante poésie de leur verbe la solennité de cette manifestation, merci à la brillante musique du 24^e d'infanterie et à son excellent chef M. Peyraud, enfin merci aux établissements « Gaumont » qui ont, notamment, fourni au programme l'intéressante contribution du film pris aux obsèques de Sarah Bernhardt.

* *

L'immense salle du Gaumont-Palace a été littéralement envahie dès le début de l'après-midi — ce jeudi 5 avril qui marquera une date dans les annales du cinéma — par une foule telle qu'on n'en a, sans doute, jamais vu même aux présentations cinématographiques les plus sensationnelles. Et les « ayant-droits » avaient tenu à payer leur place! N'avons-nous pas vu les metteurs en scène de *Mères Françaises*, Mercanton et Hervil, présenter eux-mêmes au contrôle les coupons d'une loge et d'un fauteuil d'orchestre acquis au guichet, contre argent comptant! La recette de cette matinée incomparable sera certainement parmi les plus belles que le Gaumont-Palace ait encaissées.

Enfin, à trois heures, toutes les places sont occupées, les promeneurs sont comblés.

Après l'exécution parfaite et très applaudie de l'ouverture d'« Armide » par la musique du 24^e d'infanterie, M^{me} Lucie Delarue-Mardrus vient dire elle-même, avec un accent de profonde sincérité qui va droit à l'âme, d'harmonieuses et vibrantes stances qui psalmodient et exaltent la gloire de la grande ombre présente à toutes les mémoires et qui, tout à l'heure, grâce à la magie du cinéma, le sera à tous les yeux.

Puis c'est M. Maurice Rostand qui, dans un mouvement entraînant et pathétique, associant le souvenir de son père à celui de sa géniale interprète et lui tressant lui-même de lumi-

neuses couronnes de laurier, porte à son comble l'émotion de la salle.

M^{me} Lucie Delarue-Mardrus et M. Maurice Rostand ont été longuement acclamés.

Ensuite, ce fut le film: *Mères Françaises*.

Mais laissons plutôt la parole à nos confrères :

M. Max Frantel écrit dans *Comœdia* :

« Ce film des Editions Eclipse, et dont le scénario est de M. Jean Richepin, la parfaite mise en scène de M.M. Mercanton et Hervil, était présenté par *La Cinématographie Française* que dirige M. Louchet. Les scènes de toute beauté qu'il contient furent acclamées. »

M. Maurice de Waleffe écrit dans *Le Journal* :

« Le film se déroula ensuite sur l'écran, au milieu d'une émotion intense et presque religieuse, Sarah y incarna vraiment la France blessée et saignante, mais héroïque. Les applaudissements alternaient avec les larmes. A côté de moi, trois petits soldats pleuraient.

Beaucoup de nos lecteurs nous écrivent pour savoir si ce film sera donné en représentation régulière. Devant le succès de l'initiative du *Journal*, quatorze salles de cinéma de Paris l'ont réclamé et le donneront à partir d'aujourd'hui. »

Et M. Jean Chataigner dans le même journal :

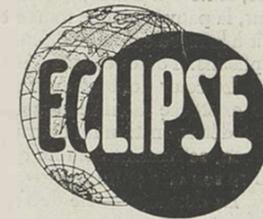
« L'œuvre est très belle. L'interprétation et la réalisation cinématographiques ne le sont pas moins. La scène poignante de la mort du lieutenant d'Urbex est supérieurement conçue. Elle est exprimée par Sarah Bernhardt avec une intensité de sentiments qu'elle seule pouvait extérioriser. Il semble à certains passages, que « la Princesse — maintenant — lointaine » va descendre de l'écran. La magie du cinéma, son pouvoir mystérieux de faire revivre les êtres accomplissent un nouveau miracle. Sarah n'est pas morte. »

Citons encore ces lignes de M. René Jeanne dans *Le Petit Journal* :

« Le scénario, dû à M. Jean Richepin, nous conte avec une belle émotion grave une histoire pleine de larmes et de résignation que beaucoup salueront comme une vieille connaissance, car elle fut de 1914 à 1918 celle d'innombrables femmes de chez nous. M^{me} Sarah Bernhardt la vit, cette histoire douloureuse, avec cet art incomparable d'être l'héroïne rêvée par l'auteur sans jamais cesser d'être elle-même, qui fit l'admiration de plusieurs générations enthousiastes, avec aussi cette harmonie de gestes, cette science des attitudes sur quoi l'âge et la maladie elle-même n'eurent jamais la moindre prise. »



MÈRES FRANÇAISES



Scénario de Jean RICHEPIN, de l'Académie Française

Interprété par SARA

Louise LAGRANGE - M^{me} JALABERT - SIG

L'action débute vers la mi-juillet 1914, à Meurcey, petit village du centre de la France. C'est jour de fête au château de l'endroit où M^{me} d'Urbex et son mari, le commandant en retraite, Georges d'Urbex, attendent l'arrivée de leur fils Robert nouvellement promu lieutenant. Le jeune officier arrive bientôt, et c'est toute la joie attendrie de la maman, heureuse de revoir son grand et de pouvoir le dorloter un peu durant sa permission.

A proximité du château, les Lebrou, métayers de M. d'Urbex exploitent la ferme en pleine prospérité. Leur fils Victor les aide utilement dans cette entreprise, et la petite Marie, leur fille, apporte dans la maison la joliesse et la gaieté de ses dix-huit ans. Le charme de Marie a séduit Guinot, l'instituteur du village, et un mariage prochain doit faire de la petite fermière : M^{me} Guinot.

Marie subit un peu dans la circonstance l'influence des siens, celle aussi de M^{me} d'Urbex dont elle est la filleule, sans oser se rendre compte de toute l'affection qui l'attache à son ami d'enfance le petit Nonet.

Nonet est un enfant de l'Assistance Publique. Elevé par les Lebrou, il les aide à présent de toutes les forces de ses dix-neuf ans, mais il souffre en silence du mariage projeté pour sa petite compagne.

Avec les derniers jours de juillet, les journaux apportent des nouvelles alarmantes de complications diplomatiques. Les esprits s'inquiètent au village et M. d'Urbex, en sa qualité de maire, entreprend de rassurer ses administrés. Guinot, qui cumule ses fonctions d'instituteur avec celles d'adjoint à la mairie, ne croit pas à une guerre possible et M. d'Urbex, qui le surprend à l'école développant ses idées pacifistes devant ses élèves, lui fait observer qu'il est souvent périlleux de s'endormir dans un optimisme à outrance. Les événements semblent donner raison au maire, chaque jour l'anxiété va croissant et les mères commencent à trembler pour leurs enfants. Au château, M^{me} d'Urbex; à la ferme, M^{me} Lebrou; à l'école, M^{me} Guinot, toutes lisent avidement les nouvelles, et nous revivons ici avec une vérité poignante les journées de l'ultimatum autrichien à la Serbie.

Puis enfin le 1^{er} août 1914, par une après-midi ensoleillée où la lumière tombant des cieux semblait verser sur terre des rayons de joie, l'empereur des Germains, en révolte contre la nature elle-même, déchaînait par le monde la pire des catastrophes :

La mobilisation générale était affichée dans toutes les communes.

A Meurcey, en l'absence du maire, Guinot s'empresse, il licencie sa classe, fait placarder les affiches, sonner le tocsin et battre la générale par Nonet dans les rues du village. Les habitants sortent anxieux de leurs maisons, tandis que la voix ailée des cloches fait connaître aux travailleurs des champs que l'heure est venue pour eux d'abandonner la faux pour prendre le fusil. Et, sur la place de la mairie, M. d'Urbex donne lecture de l'ordre de mobilisation aux villageois accourus en foule, tandis que de toutes les poitrines s'échappe le cri sacré, réveil des héroïsmes d'autrefois : « Vive la France! »

Puis, quelques jours plus tard, c'est le départ des mobilisés. M. d'Urbex est rappelé à son commandement, le lieutenant d'Urbex rejoint son régiment tandis que les Lebrou accompagnent leur fils Victor et Guinot.

Furieux de son jeune âge qui l'oblige à rester, Nonet, dans un bel élan patriotique, déclare qu'il veut s'engager et part avec les autres.

Tableau très impressionnant qui se termine par la douleur résignée des trois mères : M^{me} d'Urbex, M^{me} Lebrou et M^{me} Guinot, restées seules auprès du mur derrière lequel on peut pleurer!

Les jours ont passé. Depuis quelques mois déjà les héros de la Marne ont refoulé l'envahisseur. A côté des combattants, les femmes de France font leur devoir aussi. M^{me} d'Urbex est infirmière-major dans un hôpital de Reims. Epouse et mère vaillante, elle a prié Jeanne d'Arc sa patronne de protéger les siens, et résolument elle se dévoue au chevet des blessés.

Sur le front de Champagne le commandant d'Urbex, dans le régiment duquel Nonet s'est engagé, a retrouvé Guinot affecté comme sergent au ravitaillement. C'est par Guinot, lorsque son service l'amène à Reims, que M^{me} d'Urbex peut avoir des nouvelles de son mari.

Robert d'Urbex a sous ses ordres dans la même compagnie le caporal Lebrou. Au cours d'une attaque, tandis que le lieutenant d'Urbex entraîne ses hommes à l'assaut, une balle lui traverse la poitrine. Courageusement Victor, blessé lui-même à la main, ramène dans les lignes françaises le corps de son lieutenant. Robert est transporté mourant au poste de secours tandis que Victor est évacué à Reims. C'est par lui que M^{me} d'Urbex apprend que son fils est mortellement blessé.

Mise en scène de MM. MERCANTON et HERVIL

H BERNHARDT

NORET jeune - SIGNORET aîné - ANGELO

Folle de douleur, elle supplie Guinot qui retourne aux tranchées de la conduire à l'ambulance où elle espère retrouver son enfant. Rendez-vous est pris le même soir devant la cathédrale de Reims, où M^{me} d'Urbex retrouve l'ins-

tituteur devant la statue de Jeanne d'Arc et, après une suprême invocation à la sainte, c'est le tragique calvaire qui commence vers les lignes avancées. Les renseignements fournis par Victor étaient inexacts. Robert, introuvable, est demeuré au poste de secours.

Sans souci du danger, bravant la mitraille, la mère éplorée poursuit ses recherches dans le dédale des boyaux et des tranchées et parvient enfin dans les ruines du village bombardé où son fils agonise. Dans une scène poignante, la maman reçoit le dernier soupir de son petit et retire de ses mains crispées une lettre qu'il lui écrivait et dans laquelle il la suppliait de surmonter sa douleur et de se montrer digne mère française.

Son pieux devoir accompli, l'héroïque femme domptant ses souffrances reprend sa place à l'hôpital et continue son œuvre de dévouement!

Tandis que le drame sanglant s'accomplit face à l'ennemi, les femmes restées au foyer s'occupent d'assurer la vitalité de la nation... et quelques tableaux nous montrent comment la moisson reste assurée par les soins laborieux des épouses et des vieux. Dans les champs de Meurcey, les Lebrou, aidés de leur fille Marie, lient les gerbes dorées. Le facteur apporte à tous des nouvelles des absents, et voici Marie toute heureuse de recevoir de son ami Nonet la bague classique du poilu, humble bijou qui vaut par son symbole toutes les richesses de la rue de la Paix... La fatalité semble s'acharner sur M^{me} d'Urbex. Le commandant en effectuant une reconnaissance périlleuse tombe frappé dans une explosion de mine. Avant de mourir, il charge Guinot de remettre à sa femme un portefeuille qu'elle lui avait donné le jour du départ avec sa photographie, et le sergent enveloppe religieusement la précieuse relique avant de retourner au combat.

M^{me} d'Urbex apprend la triste nouvelle par le plus dramatique des hasards : Guinot, grièvement blessé à la tête, évacué par la suite à l'hôpital de Reims. Le major fait connaître à l'infirmière qu'il ne pourra recouvrer la



vue, et M^{me} d'Urbex, qui veille l'aveugle, découvre sous son oreiller le portefeuille de son mari. Dans une crise de douleur, la pauvre femme tombe en sanglotant devant ce nouveau coup de la destinée... et la vision de Jeanne d'Arc apparaît à la mère éplorée : « Songe aux autres mères qui pleurent comme toi, lui dit la sainte, songe aux mutilés, songe aux orphelins. Toutes et tous ont besoin d'être consolés ».

Le cœur doublement meurtri, sublime sous ses voiles de deuil, M^{me} d'Urbex accepte cette mission consolatrice, son existence sacrifiée aura désormais un but ! Pour le remplir, elle décide de retourner à Meurcey, et Guinot devant cette détermination lui demande de prévenir sa mère, avec ménagement, du malheur qui l'atteint. D'autre part, le brave garçon, se rendant compte qu'il ne peut associer Marie à son existence d'infirme, écrit à sa fiancée pour lui faire connaître son état et lui rendre sa parole.

La dernière partie de l'action se déroule au village. Les Lebrou sont sans nouvelles de leur fils Victor, retourné au front après sa blessure et porté disparu. M^{me} d'Urbex, après avoir accompli sa mission délicate auprès de M^{me} Guinot, oublie son propre chagrin pour consoler les autres mères et, tandis que M^{me} Lebrou s'élève en imprécations contre la guerre : « Nous n'avons pas le droit de la maudire, réplique la veuve du commandant, ceux que nous pleurons sont morts pour que notre mère à tous : la France ! ne meure pas ! » Cependant la petite Marie n'a pas voulu accepter le sacrifice de Guinot, elle refuse de reprendre sa parole et déclare rester la fiancée de l'aveugle.

Une note plus gaie nous est apportée avec l'arrivée de Nonet, venu en permission. Le brave petit a fait son devoir avec courage, lui aussi, ainsi qu'en atteste la médaille militaire épinglée à sa capote. C'est avec une émotion attendrie qu'il retrouve sa petite amie d'enfance. Marie a peine à dissimuler son trouble et l'aveu brûle leurs lèvres, mais Nonet comprend qu'ils ne pourront jamais être l'un à l'autre. Il s'effacera pour laisser à Guinot la douceur de cette petite main féminine. M^{me} d'Urbex surprend cette intrigue et tout en approuvant Marie elle ne peut s'empêcher de plaindre ces deux jeunes cœurs si sincèrement épris qui se sacrifient pour le blessé...

C'est enfin le retour de Guinot, qui comprend le pieux mensonge de sa fiancée et qui, dans une scène attendrissante, retient Nonet prêt à devancer son départ et unit lui-même les deux enfants... Mais la solitude pèse lourdement à l'aveugle, la tendresse vigilante de sa mère ne suffit pas à consoler son pauvre esprit tendu vers la lumière absente... là encore M^{me} d'Urbex intervient : elle montre à l'infirme le but utile qui peut encore embellir sa vie : « Songez qu'il vous reste toute une famille auprès de laquelle vous avez une noble tâche à accomplir. Vos petits élèves vous attendent. Pour eux, vous ne serez plus seulement le maître, mais un vivant exemple des sacrifices consentis à la Patrie ».

Guinot retourne à l'école où les enfants le fêtent et l'œuvre de Jean Richepin se termine sur cette humble classe de village faite aux tout petits par l'instituteur aveugle avec l'aide de la mère éprouvée, symbolisant ainsi toutes les douleurs acceptées par notre génération pour assurer à la génération future la paix et la prospérité.



STANCES A SARAH BERNHARDT

Poème lu par M^{me} Lucie DELARUE-MARDRUS à la présentation de *Mères Françaises*

Nous ne verrons donc plus sa grâce chimérique
Se perpétuer sous nos yeux ?
Ce deuil qui retentit d'Europe en Amérique
N'atteint pas un monde, mais deux.
Voici que le soleil, au firmament lyrique,
S'éteint en même temps que ses changeants yeux bleus.

Qu'on ne nous dise pas : « Ce n'était qu'une femme,
Et la vieillesse, avant la mort,
Avait déjà repris la moitié de son âme ».
Une femme?... Autre chose encor !
Non, l'âge n'avait pas soufflé sur cette flamme,
N'avait pas ralenti ce formidable essor !

Chaque jour qui naissait voyait renouvelée
Sa jeune, insoucieuse ardeur.
C'est en pleine action qu'elle s'en est allée.
La mort, en la visant au cœur,
A frappé dans son vol la créature ailée
Dont l'énergique élan montait vers la hauteur.

De quel signe magique au front, de quel mystère
Fut-elle marquée en naissant ?
Le fluide inconnu qui courait dans son sang
L'imposait à toute la terre.
La jeunesse, plus tard, ne fut plus nécessaire
Pour qui continuait son charme tout-puissant.

Vous-mêmes saviez-vous, foules électrisées,
De quoi votre amour était fait ?
Lorsque traînaient sur vous ses robes irisées,
Quel incompréhensible effet
Vous forçait, malgré vous à voir poétisées
Jusqu'aux brusques fureurs du fauve qui griffait ?

Marguerite Gautier, Athalie, Hamlet, Phèdre,
Certes, elle était toutes et tous.
Mais elle fut surtout Sarah dans sa cathédre.
Sarah qui rendait les cœurs fous,
Et nul Pharaon d'or dans son cercueil de cèdre
Jamais n'aura tant vu de peuples à genoux.

Une indignation que sa fin soit venue
Frappe les mondes étonnés.
Oh ! Ces masques divins qu'elle nous a donnés !
Sa voix rugissante ou ténue !
Penser que des publiques ne l'auront pas connue,
Parce qu'ils étaient morts ou pas encore nés

Hélas ! Voici sa tombe. Elle nous est ravie,
Gerbes, couronnes et rameaux,
Tremblants châteaux de fleurs dont elle fut suivie,
Sa voix d'or endormait nos maux :
Pour sauver du néant ce fut cette vie,
Il ne nous restera désormais que des mots.

Des mots ! L'insuffisante et misérable chose,
Quand elle respirait hier !
Quand de gloire gorgée, ivre d'apothéose,
La vieille lionne à l'œil clair
Nous fascinait encor par le geste et la pose,
Et secouait ses crins électriques dans l'air !

Atteinte par les ans, et malade et blessée,
Elle n'était rien que projets,
La gloire ni l'amour, rien ne l'avait lassée.
Pour revoir de lointains sujets,
Folle, l'avenir seul occupant sa pensée,
Elle rêvait encore de fabuleux trajets.

Elle additionnait mais sans faire la somme.
En eut-elle jamais le temps ?
Cette grâce de femme et ce courage d'homme,
Ce génie aux dons éclatants,
Tout ce que la ferveur aux deux mains jointes nomme,
Elle fut tout cela sans faiblir, et longtemps.

Quand même ! Sa devise, elle l'avait choisie,
Reine qui forge son blason.
Quand même ! Aux plus durs cris d'un siècle de raison,
Elle répondait : Poésie !
Quand même ! La beauté, l'ardeur, la fantaisie
Ont seules fait sa gloire, et bâti sa maison.

Puisque ce noble amour et puisque ce sourire
Eurent ce qui leur était dû,
Puisque, même en un temps dirigé vers le pire,
Ce luth humain fut entendu,
L'idéal menacé n'avait rien à redire
Et tant qu'elle était là, tout n'était pas perdu.

Mais la mort a passé. L'idole est abattue.
Comment dépeindre, en vérité,
Ce sortilège éteint, cette voix qui s'est tue,
Ce qu'elle a soixante ans été ?
O marbre, triste chair de l'immortalité,
Les âges à venir n'auront que sa statue.

LA RÉPONSE DE M. CHAUMET aux Directeurs de Spectacles

Nous avons publié la lettre adressée par M. Mauret-Lafage à M. Chaumet, sénateur de la Gironde, ancien ministre, qui vient de succéder à M. Mascaraud, à la tête du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie.

Nous avons tenu à connaître l'impression que cette requête avait produite sur son destinataire.

M. Chaumet, n'est pas un ennemi du Cinéma, bien loin de là.

Il aime cette forme nouvelle d'art et regrette que la multiplicité de ses occupations ne lui permette que très rarement d'aller voir les belles productions qui se déroulent sur les écrans parisiens.

« J'ai reçu en effet — nous dit-il — les réclamations des entrepreneurs de spectacles, tant théâtres que cinémas, et je vous déclare que je comprends très bien les doléances des signataires du manifeste qui m'a été adressé; seulement, je voudrais bien savoir si, comme on l'affirme à tout bout de chant, le cinéma est dans le marasme. J'avais cependant entendu dire que dans l'industrie et le commerce cinématographiques on gagnait beaucoup d'argent, et que des fortunes brillantes s'étaient édifiées en peu de temps.

— Il en fut ainsi jadis aux époques glorieuses du début, et aussi pendant la guerre, où l'argent n'avait plus de prix, parce qu'on ne savait pas si demain on serait encore là pour en jouir. Alors les salles de cinéma faisaient le maximum.

Beaucoup de ces exploitations ont été vendues très cher par leurs propriétaires, en raison des bénéfices antérieurement réalisés, et les nouveaux propriétaires ont vu leurs recettes baisser sensiblement, atteints qu'ils étaient, comme tout le commerce français par la crise générale des affaires.

Puis, il faut bien le dire, beaucoup de salles nouvelles se sont ouvertes, et, naturellement, qui partage un gâteau en quatre, en reçoit une moins grosse part qu'es'il le partage en deux.

Enfin, monsieur le ministre, il y a les taxes. Je ne veux pas vous rebattre les oreilles avec la question des taxes dont vous avez certainement entendu déjà beaucoup parler. Je suis persuadé que vous trouverez auprès de vos collègues du Sénat qui font partie du groupe Interparlementaire de Défense du Cinéma, les précisions les plus décisives à cet égard. Nos cinématographistes succombent sous le poids des taxes, et des censures locales abusives, viennent à chaque instant menacer l'existence de commerçants dont le sort est de plus en plus précaire.

— Oui, je sais interrompt en souriant M. Chaumet, certains Préfets, comme celui du Var, créent aux cinémas une situation absolument intolérable. Je trouve les prétentions de ces tyranneaux de province franchement iniques. Il n'y a aucune raison pour que la loi de Finances du 31 décembre 1921, qui a créé une censure générale, en déclarant que son visa était valable pour la France entière, soit lettre morte pour les représentants de l'Etat dans les départements; c'est monstrueusement illégal, et je suis de ceux que l'arrêt de la Cour de Cassation a profondément surpris. J'espère que le Conseil d'Etat en proclamant l'illégalité des arrêtés préfectoraux permettra de reviser toute ces jurisprudences.

Quant à détaxer le Cinéma, j'y consentirais volontiers, surtout dans l'intérêt du film français. Je n'ai pas l'intention de prendre part au débat qui va s'engager au Sénat sur la question, mais vous pouvez être sûr que mon activité s'exercera dans ce sens, et que je mettrai toute mon influence au service du Cinéma français. »

G. P.

LE CINÉMA DANS LA FAMILLE

L'APPAREIL PATHÉ-BABY

passé des films ininflammables de 1 centimètre de largeur et de 9 à 10 mètres de longueur
ce qui représente 30 à 35 mètres de film universel

PRIX : 275 francs

Grand choix de Films : 5 et 6 francs — Ecran métallisé 40x50 : 18 francs

MAISON DU CINÉMA : 50, rue de Bondy -:- PARIS

POURQUOI M. COSTIL SE REND EN AMÉRIQUE

— Il est exact, nous a dit le dévoué collaborateur de M. Léon Gaumont, que je me rends en Amérique. Je m'embarquerai au Havre le 13 — je ne suis pas superstitieux — à bord du « Paris ».

« Ce que je vais faire là-bas? Y présenter *Jocelyn* bien entendu. Mais aussi, et surtout, m'informer de la situation exacte de l'industrie cinématographique américaine.

« Cette situation, en effet, nous ne la connaissons que d'après les Américains eux-mêmes ou d'après les intermédiaires plus ou moins sûrs. Or, puisque, pour longtemps encore sans doute, nous sommes en France largement tributaires de l'Amérique, il doit nous importer au plus haut point de nous tenir exactement au courant des fluctuations de la production américaine. Nous sommes trop enclins en France, à ne nous inquiéter que de ce qui peut se passer la semaine prochaine. Inquiétons-nous plutôt de ce qui peut se passer l'année prochaine. Je vais donc voir ce que l'état actuel du marché américain permet de présager en France pour notre future saison.

« Evidemment il se passe là-bas quelque chose. A en juger de loin il semble que la production soit, en quelque sorte, étale. En tout cas on n'annonce plus guère de films exceptionnels de l'importance de *Way Down East* ou de *Robin Hood*. A quelle pensée, ou à quelle nécessité correspond cette abstention? C'est ce qu'il s'agit de savoir.

« Par la même occasion, évidemment, je m'informerai de mon mieux de l'état d'esprit et du goût particulier du public américain. Il nous faut les connaître si nous voulons nous épargner l'inconvénient coûteux d'envoyer en Amérique des films français qui n'ont aucune chance d'y être accueillis favorablement.

« Il s'agit donc, comme vous le voyez, d'un voyage d'études en même temps que d'un voyage commercial. Je compte rester en Amérique un mois environ. C'est assez, je pense, pour me permettre d'en rapporter un certain nombre d'indications utiles à notre industrie.

— *La Cinématographie Française*, s'inscrit d'ores et déjà pour l'interview du retour.

— C'est promis.

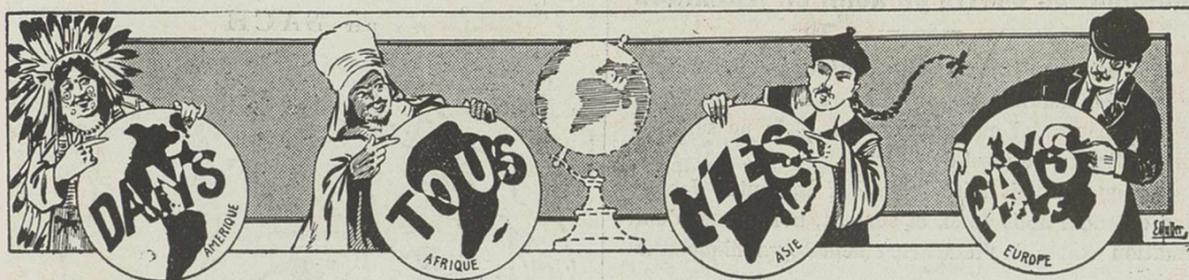
CRANES D'ÉCRANISTES

par SACH



M^{me} Germaine DULAC

qui tourne actuellement "*Le Cachet Rouge*", d'Alfred de Vigny, et qui compte réaliser bientôt, en Italie, le "*Werther*", de Goethe.



LETTRE D'ANGLETERRE

A propos de la Taxe sur les Spectacles. — Le Chancellor a reçu une députation de l'industrie cinématographique lundi dernier. Comme son prédécesseur avait fait l'an passé, le Chancellor a été fort aimable et a donné aux délégués des paroles d'espoir.

Reste à savoir si ces vagues promesses aboutiront à quelque chose ou si, comme l'an passé, l'industrie cinématographique sera de nouveau ignorée dans les réformes du prochain budget. Les délégués qui ont été reçus par le Chancellor semblent pleins d'espoir: un fait est certain: le Chancellor ne pourra se retrancher derrière l'excuse qu'il n'est pas au courant de la misérable situation de l'industrie, car les documents qui lui ont été présentés émanent du « Comité de la Taxe sur les Spectacles »; on peut donc être sûr que tous les besoins de l'industrie ainsi que les réformes nécessaires à son développement y ont été exposés.

**

Un Musée pour « Dickens Films ». — Le Comité des œuvres de Dickens a décidé de commencer un musée des films tirés des livres du grand écrivain et a accepté, comme début, une copie de *Oliver Twist* offert par « First National ». Jackie Coogan est le héros du film. Le Musée des « Dickens Films » sera dans un immeuble situé à Doughty Street et dans lequel Dickens habita quelque temps.

**

Adolph Zukor à Londres. — Après avoir visité la France, l'Italie, l'Allemagne et presque l'Europe, Adolph Zukor a passé quelques semaines à Londres. Son impression sur l'industrie cinématographique européenne en général est que, une fois les circonstances rendues plus favorables par la stabilisation du change, le développement se fera spontanément dans les différents pays.

M. Zukor n'est pas plus satisfait du cinéma américain — au point de vue artistique — qu'il ne l'est de celui des autres pays. Son opinion est que le côté mécanique et technique, maintenant très perfectionné, fait ressortir le manque d'art. Nul ne sera étonné de l'opinion de M. Zukor, si l'on pense à la pauvreté des scénarios en général et spécialement des scénarios américains. Afin de remédier à ce triste état de choses, M. Zukor se propose de réunir un congrès à New-York au mois de juin. Seront conviés des auteurs dramatiques, littérateurs, éditeurs et critiques littéraires, afin de discuter les différentes méthodes par lesquelles on pourrait relever le niveau artistique du cinéma et décider les bons auteurs à écrire pour lui.

Déjà Carl Laemmle a pris les devants dans cette voie en créant un prix destiné, chaque année, au meilleur des scénarios écrits par les étudiants des Universités américaines.

**

To'able David, le film qui obtint le premier prix en Amérique pour 1922 et dont Richard Barthelmess est le protagoniste, a été d'abord présenté au Globe Kinema, à Acton, dans la banlieue de Londres. Ralph Pugh a expliqué les raisons qui ont poussé « First National » à agir ainsi: les habitants de la banlieue de Londres n'ont jamais l'occasion de voir une grande première et par conséquent ne peuvent effacer la mauvaise impression que leur a souvent donnée la présentation d'un film à leur cinéma de quartier. C'est pour remédier à cela et pour attirer le public et lui donner le goût de la bonne musique que cette expérience a été tentée et sera vraisemblablement renouvelée.

**

En Irlande. — Les Rebelles irlandais ont maintenant voué la guerre aux cinémas. Le 16 mars tous les directeurs ont reçu l'ordre d'avoir à fermer leurs salles sous peine de représailles; force leur fut d'obéir. Mais le lendemain, jour de Saint-Patrick, patron de l'Irlande, et avec l'approbation du Gouvernement, les cinémas

C. N. E. C.

Cinématographes

PHOCÉA

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

Siège Social:

36 Rue de Rome **MARSEILLE**
Téléphone 60-91, 64-94

Adr. Télég.: **Cinéphocéa-Marseille**

Siège Central:

8 Rue de la Michodière **PARIS**
Téléphone Gutenberg 50-97, 50-98

Adr. Télég.: **Cinéphocéa-Paris**

Tél. supplémentaire: CENT. 33.80

AGENCES RÉGIONALES A

MARSEILLE
36, Rue de Rome
LYON
23, Rue Thomassin
DIJON
17, Rue des Perrières
RENNES
3, Place du Palais

STRASBOURG
14, Rue Kuhn
BORDEAUX
16, Rue du Palais Gallien
GENÈVE
9, Rue du Commerce
BARCELONE
2, Plaza del Theatro

TOULOUSE
4, Rue Bellegarde
LILLE
5, Rue d'Amiens
NANCY
33, Rue des Carmes
ALGER
1, rue Négrier et 14, rue Magador

N° 661. *Phocéa-Lauréa.*

LA FALAISE

GRANDE SCÈNE DRAMATIQUE

Imaginée et mise à l'écran par M. P. BARLATIER

(RÉÉDITION)

1.748 mètres

N° 2371. *Phocéa.*

DIX MINUTES AU MUSIC-HALL

Revue Animée des Meilleures Attractions du Monde entier

Magazine n° 39

210 mètres

8 Rue de la Michodière
PARIS

LA FALAISE

GRANDE SCÈNE DRAMATIQUE

Imaginée et mise à l'écran par M. P. BARLATIER

Deux amis : le Dr Jacques Héritier et l'avocat Simon Dumières, s'aperçoivent un jour et s'avouent qu'ils aiment la même jeune fille, Jacqueline Merville. Ils se promettent que cette situation ne tuera pas leur amitié et que celui qui sera évincé par la jeune fille n'en gardera pas de ressentiment contre l'autre. Vains projets ! leur



rivalité ne tarde pas à les désunir et un soir où la jeune fille a paru plus particulièrement aimable pour Héritier, Dumières, fou de rage, n'hésite pas, dans un mouvement de violence, à précipiter du haut de la falaise dans la mer son heureux rival. Il le croit mort et s'enfuit.

En réalité, couvert de blessures et de sang, Héritier flotte à demi mort sur les eaux. Il est recueilli par une vedette qui rejoint un bateau de contrebandiers. Le Capitaine juge que transporter le blessé à terre serait le tuer, et que d'autre part, il ne veut pas se créer d'ennuis avec la douane. Le navire lève l'ancre et file vers l'Amérique.

En France, la disparition d'Héritier est considérée comme causée par une fugue amoureuse, hypothèse que diverses circonstances rendent invraisemblable, et Dumières est agréé comme fiancé par les parents de la jeune fille.



CINÉMATOGRAPHES

8, rue de la Michodière PARIS

PHOCÉA

LA FALAISE

Pour panser Héritier, le capitaine du navire a dû le raser; de plus, le blessé est défiguré par ses blessures et à peu près méconnaissable. Quand il se voit dans un miroir, il comprend qu'il doit faire le sacrifice de son amour. Il demande au capitaine de ne pas faire état de son accident dans son rapport de mer et débarque à New-York où, sous le nom de James Goldwin, il s'établit comme spécialiste des maladies microbiennes. C'est là qu'il apprend par les journaux, les fiançailles, puis le mariage de Jacqueline. Il a un moment l'intention d'intervenir, mais pour ne point troubler l'existence de celle qu'il aime et qui a épousé son rival, il renonce généreusement à sa vengeance.

Le mariage a eu lieu, mais le bonheur des époux est, dès le même soir, troublé par les hallucinations qui assaillent Dumières. Il croit constamment revoir, soit la scène du meurtre, soit la figure de sa victime.

Une fillette naît cependant de l'union de Jacqueline et de Dumières, mais même au-dessus de son berceau, la face vengeresse d'Héritier apparaît à Dumières et l'empêche de jouir de son bonheur.

Un jour où il plaide en Cour d'assises et défend justement un homme qui a tué par amour, la vision se précise de telle manière que Dumières croit se voir au banc des accusés à la place de celui qu'il défend et s'abat évanoui sur son banc.

Cependant la fillette a grandi, mais brusquement sa santé s'est altérée; les médecins finissent par pronostiquer une tuberculose à marche rapide et les parents se désespèrent.

Or, un jour, en lisant un journal scientifique, Dumières apprend que le docteur américain, James Goldwin, vient de trouver un sérum efficace contre le terrible mal et qu'il doit précisément venir faire consacrer sous peu sa découverte par l'Académie de Médecine de Paris.

Dumières écrit au docteur une lettre pressante.

Lorsqu'Héritier la reçoit, une émotion violente s'empare de lui : il n'a pas cherché sa vengeance, elle vient d'elle-même vers lui. Il télégraphie : « J'arrive ». Dumières ne le reconnaît pas. Héritier examine l'enfant, puis il prend le père à part : « Je peux sauver votre enfant, lui dit-il, mais je ne le veux pas ! » Etonnement, puis indignation de Dumières, qui dit au docteur : « Vous êtes un misérable ! »

— Et vous ? riposte Héritier. Il y a des morts qui ressuscitent, monsieur... Il relève ses lunettes et alors seulement Dumières épouvanté le reconnaît. C'est en vain qu'il le supplie de lui pardonner un geste de folie, qu'il lui demande de ne pas livrer à la mort une enfant innocente, et au désespoir une femme qui ne sait rien de son crime. Le docteur est inexorable : « L'enfant ou vous, dit-il, choisissez. J'attendrai une heure votre réponse à l'hôtel ». Et il s'éloigne.

Le malheureux père retourne auprès de sa fillette qui est presque agonisante. La mère sanglote auprès du petit lit. Elle demande avec anxiété ce qu'en dit le docteur. La résolution de Dumières est prise : « Le docteur va revenir, dit-il, et il sort de la pièce.

Cependant Héritier est rentré à l'hôtel profondément bouleversé. Il prend au hasard un livre dans sa valise. C'est la Bible et le livre lui dit : « Tu ne tueras point ! » Il en ouvre un autre : c'est un ouvrage sur les devoirs du médecin qui dit « En aucun cas, le médecin n'a le droit de tuer; il doit au contraire tout faire pour sauver ses malades. » Il réfléchit, le sentiment d'un devoir supérieur à sa vengeance s'empare de lui; il prend son chapeau et sort rapidement.

Dumières cependant a écrit au docteur : « J'ai choisi. Sauvez mon enfant. » Il donne la lettre à porter, contemple une dernière fois sa femme et son enfant, se retire dans son cabinet de travail et prend un revolver dans un tiroir, mais au moment où il appuie le canon contre sa tempe, un bras l'arrête. C'est Héritier qui le désarme et dit : « Menez-moi près de votre enfant. » Il fait une première injection de sérum à la fillette, donne des instructions pour la suite du traitement, serre sans trahir son émotion la main de la mère et se retire.

Au seuil Dumières pleure de joie et de reconnaissance : Héritier lui parle doucement : « Vivez en paix, Dumières. Votre enfant est sauvée et.... Elle ne saura jamais ! »

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 1.748 MÈTRES — AFFICHES — PHOTOS

CINÉMATOGRAPHES

8, rue de la Michodière, PARIS

PHOCÉA



10 Minutes au Music-Hall

Les projections animées des meilleures
Attractions du MONDE ENTIER



MAGAZINE N° 39

LES ROMANIANS
Barristes Comiques

KITTY THOMAS
Cycliste

TROLLEY DUO
Acrobates Excentriques

Métrage approximatif : 210 mètres — Affiches

Cinématographes PHOCÉA
8 Rue de la Michodière - PARIS -

furent ouverts. Aussitôt, et malgré les troupes qui protégeaient certaines salles, les insurgés visitèrent les cinémas et le public dut évacuer les salles sous la menace de revolvers. On comprend aisément que depuis, les Irlandais amateurs de cinéma n'ont plus envie de se trouver devant un écran.

**

Le Irish Free State (Libre Etat d'Irlande) vient de mettre de forts droits d'entrée sur les films venant d'Angleterre; la taxe est la même que celle que l'Angleterre a mise sur les films étrangers : un penny (2 sous anglais) par pied de films positifs et 5 pence (10 sous anglais) par pied sur les négatifs.

L'industrie cinématographique anglaise se trouve fort touchée par cette décision complètement inattendue et les loueurs considèrent que le marché irlandais devient pour eux une chose absolument négligeable et par conséquent une perte sérieuse.

**

Le combat Siki-Mc Tighe n'a pas été sans dangers... pour les opérateurs qui le filmaient.

En entrant dans le hall, on commença par les fouiller pour voir s'ils n'avaient pas d'armes dissimulées dans leurs vêtements. Au premier « round » une bombe éclata tout près du hall : les opérateurs étaient tellement occupés qu'ils ne s'en rendirent pas compte; ce fut aussi seulement à la fin du combat qu'ils s'aperçurent que des soldats gardaient le hall et qu'une double escorte les entourait spécialement.

Lorsqu'ils voulurent sortir, ordre vint de laisser le film dont les Rebels voulaient s'emparer. Les opérateurs refusèrent de se séparer de leurs appareils et passèrent la nuit dans le hall avec cinq hommes armés. Au petit jour on téléphona à différents garages qui refusèrent d'envoyer des voitures : il fallut prendre d'assaut deux taxis et ce fut une course vertigineuse jusqu'au bateau. Là encore une garde spéciale entourait le film jusqu'à ce qu'il soit enfermé dans le corps de garde. En arrivant à Holyhead les mêmes précautions furent prises et les opérateurs ne respirèrent que lorsque leur précieux fardeau fut enfermé dans un fourgon. Enfin dimanche soir le film était dûment remis à la maison « Pathé ».

**

Les Nouveaux Films. — *Hornel's Nest* (Le Guêpier). Présenté par Butcher, ce film anglais est une production « Walter West ». Le scénario n'est pas des meilleurs et l'action ne se tient pas. Le sujet se résume à deux mariages contrariés dont l'un peut s'accomplir après la mort du personnage qui s'y opposait et duquel il était difficile de se défaire autrement. Le film est sauvé par une excellente interprétation, surtout celle de Fred Wright, qui fait un vieux capitaine au long cours et dont chaque nouvelle création affirme la diversité de son talent.

Tol'able David présenté par « First National » est assurément le meilleur film qui ait paru depuis longtemps en Angleterre. Tiré du roman de Joseph Hergeheimer, le célèbre romancier américain, le sujet nous montre une vraie lutte entre David et Goliath.

David est le plus jeune de la famille Kinemon, et considéré comme un enfant. Sa fiancée Esther l'appelle même, comme les autres, « tolérable David », car, parmi les rudes hommes des montagnes de Virginie il est à peine tolérable.

Cependant, trois frères Hatburn, repris de justice et parents d'Esther et de son grand-père, viennent s'installer chez eux afin de se mieux cacher. Bientôt les trois bandits font la loi au village : l'un d'eux surtout, le terrible géant Iscah, inspire la terreur. Il tue le chien de David, et le frère de ce dernier est estropié en voulant venger le pauvre animal. Le père Kinemon succombe à une attaque lorsqu'il se prépare à aller châtier le coupable. David se laisse attendrir par le désespoir de sa mère et renonce à la vengeance. Il est, de ce fait, considéré comme un poltron et on lui refuse le poste de courrier qu'il demandait pour remplacer son frère infirme désormais. Cependant une circonstance imprévue lui permet de sauter sur le siège convoité et sur la route, Iscah vole le sac de dépêches. David alors se rend à la cabane des Hatburn qui ne l'attendent certes pas; après un combat terrible le jeune homme accomplit sa vengeance et, à demi-mort lui-même, trouve encore le courage de ramener le sac et la voiture au village. David en sera pour toujours le héros.

Il est impossible de décrire la force dramatique qui se dégage du film. Richard Barthelmess vit son rôle avec une intensité admirable et les artistes qui l'entourent sont ses dignes partenaires. Walter Lewis a créé un Iscah inoubliable tandis que Marion Abbott fait preuve de beaucoup de talent dans le rôle de la mère.

Pour tout ce qui concerne l'installation
d'un

POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE

ADRESSEZ-VOUS A

La Maison du Cinéma

SERVICE DU MATÉRIEL

50, Rue de Bondy et 12, Rue de Lancry

PARIS

EN AMÉRIQUE

La « Grandall organization » qui comprend un certain nombre de salles à Washington a eu l'heureuse idée de s'adresser aux enfants pour faire salle comble les samedis. Un programme spécial est donné qui comporte : une comédie, plusieurs comiques et un sérial. Ce sérial pour enfants dure jusqu'à 15 semaines : avant le premier épisode la « Grandall » fait une réclame intensive et une « attraction » spéciale, guignol ou marionnettes, est donnée ce jour-là pour mieux allécher le jeune public. Une fois le sérial commencé les enfants ne manquent pas de venir chaque semaine, et chaque fois tous les fauteuils sont pris.

Les directeurs des salles « Grandall » ont des instructions spéciales pour devenir l'ami des enfants du quartier. Là où les petits veulent aller, les parents généralement vont, et toute la famille suit souvent!

**

« Lee de Forest » a donné dernièrement une très intéressante démonstration montrant les perfectionnements apportés dans le Phono-Film dont il est l'inventeur. Cet appareil enregistre les sons sur le film même, en sorte que la synchronisation est parfaite.

Une danse espagnole avec accompagnement d'orchestre et ensuite un solo de piano dans lequel tous les mouvements de l'artiste correspondaient parfaitement avec la musique ont été donnés. Pour photographeur, le Phono-Film demande une machine très lourde et compliquée, mais l'appareil de projection s'augmente seulement d'un petit système applicable à tous les appareils.

**

Il est parfois divertissant de voir la façon dont nos confrères américains établissent des comparaisons entre certaines versions américaines d'œuvres bien connues et les mêmes versions françaises. Nous en avons eu un exemple pour les *Trois Mousquetaires*, cette fois c'est l'œuvre d'Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, dont il s'agit.

Charles C. Burr a fait un film intitulé *Les Secrets de Paris*, et pour lequel il avoue avoir pris des libertés dans l'adaptation à l'écran... Il a bien fait de nous prévenir, car Eugène Sue aurait bien du mal à reconnaître ses personnages dans cette troupe américaine qui ne ressemble en rien aux Français dont il a écrit l'histoire.

Mais le plus comique est que le correspondant du « Moving Picture World » à Londres, annonce à son journal que le film français « est en ce moment découpé et édité et va sans doute être jeté en Angleterre la semaine prochaine »!.. Ce correspondant ne doit pas lire les journaux français ou bien il aurait vu que le film

de Charles Burguet n'a point été fait pour faire concurrence à celui de Charles Burr, mais que le roman d'Eugène Sue fidèlement suivi à l'écran n'aurait pu être bâclé en quelques semaines... à l'américaine!

**

Un opérateur de la « Fox Film » a été grièvement blessé alors qu'il s'appropriait à filmer une tribu indienne des plus primitives. Ces Indiens n'ayant jamais vu d'appareils photographiques prirent peur et se défendirent du prétendu danger en lapidant le pauvre opérateur!

**

EN ALLEMAGNE

Une scission vient de se produire au sein de l'Union des fabricants et éditeurs de films allemands. L'effervescence des passions qui y régnait depuis quelque temps a fini par se concentrer et se diriger contre la personne de M. Kallmann, le directeur de l'U. F. A., auquel on reprochait, en sa qualité de président, un manque d'énergie dans la gestion des affaires de l'association.

Après une discussion assez longue, l'assemblée générale, qui avait à s'occuper de la réélection de son président, n'attribua plus que 22 voix à M. Kallmann contre 17 à M. Seckelsohn, 2 à M. Pommer et 1 à M. Davidson.

M. Kallmann, ne trouvant pas le résultat assez flatteur pour lui, fit des réserves sous le prétexte d'être obligé d'en référer à sa Société, mais l'assistance comprit que l'ancien président allait décliner l'honneur de la réélection.

Et, en effet, à la seconde réunion de l'Association il fut donné lecture d'une lettre de M. Kallmann, disant que le signataire n'acceptait sous aucune condition une réélection, et qu'il n'avait pas cru devoir assister à la réunion parce qu'il considérait sa mission comme terminée. Une seconde lettre, émanant de l'U. F. A., annonçait la démission de ce grand Consortium, y compris tous les centres de fabrication y rattachés, à l'exception de l'Ossi Oswald Comp, sous le prétexte que l'Association, dégagée de la sorte pourrait certainement mieux défendre les intérêts de ses membres que sous l'égide d'un président, représentant de l'U. F. A.

Sur 47 votants, M. Seckelsohn reçut alors 29 voix contre 2 voix dispersées et 16 billets blancs.

Les grandes maisons de fabrication considérant également le résultat comme un vote de méfiance, répondirent par la création d'une nouvelle Union des Industriels du Film.

JEANNE DORÉ INTERPRÈTE M^{me} SARAH-BERNHARDT.
d'après le célèbre Drame de M. TRISTAN BERNARD



L'AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE

PRÉSENTE

JEANNE DORÉ

DRAME EN 4 PARTIES, D'APRÈS LA CÉLÈBRE PIÈCE DE TRISTAN BERNARD

LE DERNIER FILM INÉDIT JOUÉ PAR

SARAH-BERNHARDT

(ECLIPSE-TRANSATLANTIC)



Et voilà! Au lieu d'une association nous en avons deux maintenant, mais je crois que celle de M. Seckelsohn ne fera pas long feu. Ses partisans ont voulu harceler un peu M. Kallmann, dont le caractère désagréable ne convenait pas à tout le monde. Mais que peuvent-ils faire, ces fabricants libres, éditeurs éphémères, contre les puissantes compagnies?

La lutte du pot de terre contre le pot de fer...

Et il se pourrait qu'à l'occasion d'une entente ultérieure entre les deux groupes, les éléments hétéroclites qui font partie de l'association sans savoir eux-mêmes à quel titre, fussent rayés des cadres.

En fait de cinématographie, il ne faut donc jamais prendre les choses au tragique, comme le semblent faire quelques confrères. Il n'y a certainement pas d'industrie aussi mouvante que la nôtre, et la situation en est à la merci des moindres variations atmosphériques

* *

Il vient d'être créé à Munich une banque du film, au capital de 150 millions qui devra surtout soutenir la production bavaroise, et accorder des crédits aux fabricants isolés qui n'ont pas leurs propres banquiers comme commanditaires de l'entreprise.

C'est en principe une excellente chose, mais il faut qu'elle soit établie sur des bases solides et conduite avec beaucoup d'habileté, pour qu'elle ne grossisse pas le nombre des essais fâcheux qui ont laissé des traces un peu partout dans tous les pays.

* *

La Bohème d'après les scènes de la vie de Bohème de Henry Murger, que Maria Jacobini a tournée à Berlin, vient d'obtenir un assez beau succès auprès du public allemand, sans sortir cependant de l'ordinaire. La finale, surtout, a bien porté et a enlevé les suffrages de l'assistance. Les premières parties semblaient un peu conventionnelles, empreintes d'une trop grande virtuosité et d'une trop grande recherche des effets.

Le metteur en scène Gennaro Righelli n'a pas toujours respecté l'ordonnance du roman de Murger et il a parfois trop laissé flotter les rênes de la fantaisie. La reconstitution du quartier latin est assez bien réalisée, si vous voulez, mais elle manque de couleur locale.

Somme toute, c'est encore une production étrangère qui, bien qu'elle ait des qualités, ne rend qu'imparfaitement l'œuvre immortelle de l'écrivain français.

* *

L'Association des loueurs allemands a également enregistré une sensible défection de la part de la « Bayerische Filmgesellschaft » de l'« Emelka-Consortium ». Le coup fut d'autant plus rude que l'« Emelka Consortium » a consenti aux exploitants une réduction du pourcentage d'augmentation sur les prix de location établi par l'association.

Ai-je besoin de dire que cette condescendance a stimulé les exploitants à persévérer dans leur lutte contre les prétentions des loueurs?

* *

La présentation des 3^e et 4^e parties du grand film historique « Frédéricus-Rex » a eu lieu devant une affluence considérable qui, naturellement, n'a pas ménagé ses applaudissements à l'œuvre nationaliste.

La 3^e partie est cependant bien délayée et bien monotone. La bataille de Beuthen, dont on attendait un effet colossal, n'a pas tenu ses promesses. C'est un fouillis inextricable qui fatigue à la longue.

F. Lux.



DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

N'hésitez pas à passer toutes vos Commandes d'Appareils & Accessoires

A LA MAISON DU CINÉMA

POUR LES NOTRES

Une Visite au Château d'Orly

Nous avons mis à profit les vacances de Pâques pour visiter « notre » château.

Car nous sommes tous châtélains, comme vous savez — tous ceux du moins qui ont adhéré à la « Mutuelle du Cinéma ».

Donc on prend à la gare d'Orsay, sur le coup de onze heures un excellent train qui, une demi-heure plus tard vous dépose à Orly même, au pied d'un charmant coteau qui faisait partie du parc du château, mais qui a été morelé et loti.

A travers de nouvelles voies bordées d'arbres en fleurs et de petits pavillons et de châteaux en miniature, on gagne, en quelques minutes, le petit pays d'Orly où il est loisible de faire un déjeuner, très confortable, ma foi, au restaurant Pouquet, pour un prix très raisonnable. Après quoi, à deux pas de là, on pénètre dans la propriété de la Mutuelle du Cinéma, par une grille ouvrant sur une allée ombreuse au bout de laquelle, pour atteindre le château, on passe sur un pont rustique.

Le château, dont la façade à la fois élégante et simple se reflète dans l'eau du ruisseau, se détache sur un large fond de verdure et il a ainsi grand air.

A vrai dire, quand on y regarde d'un peu près il est passablement délabré, au moins extérieurement. Toute la toiture notamment est à refaire. Mais le distingué architecte du Syndicat Français, M. Vernes, a pris toutes ses dispositions en vue des travaux nécessaires qui, nous dit-on, vont commencer incessamment.

De même le parc présente en ce moment un aspect assez mélancolique parce que les lotisseurs avaient abattu déjà un certain nombre d'arbres au moment où l'achat réalisé pour le compte de la Mutuelle vint mettre fin à ce vandalisme. On enlève en ce moment les arbres abattus. Après quoi les jardiniers pourront commencer à remettre en état le parc qui compte encore fort heureusement un grand nombre d'arbres magnifiques.

Tel qu'il est et surtout, tel qu'il sera avec son château, sa rivière, les serres, l'orangerie, les communs, le potager, le parc, le domaine d'Orly présente tous les agréments d'une vaste et belle propriété où il fera bon vivre.

En conclusion de notre petite excursion nous ne pouvons donc que féliciter les hommes d'action qui ont su ménager cette douce et agréable retraite aux vieux du cinéma.

En attendant il nous semble que le cadre du domaine de « La Mutuelle » se prêterait merveilleusement à l'organisation de délicieuses réunions champêtres.

Y songe-t-on?

CONTRE LES TAXES

Les idées de M. Alphonse FRANCK

De la liste adressée par M. Alphonse Franck à M. Brézillon pour s'excuser de ne pouvoir assister au banquet du 28 mars, nous détachons ces lignes :

J'ai toujours regretté que nous n'ayons pas porté nos efforts non pas contre la taxe d'État, mais contre le droit des pauvres, droit inique, arbitraire, stupide, injuste, qui rend la charité obligatoire pour quelques-uns, alors qu'elle devrait l'être pour tous les citoyens, selon les ressources de chacun, d'autant que j'ai tout lieu de croire que la lutte ainsi comprise aurait certainement fait l'accord complet entre tous les spectacles théâtres, music-halls et cinémas, grands, moyens ou petits.

Du même coup, j'aurais demandé la suppression de cette autre injustice qui consiste à établir des paliers et à frapper des établissements selon l'importance de leurs recettes, sans se soucier de l'importance de leurs frais. Pourquoi cette différence de traitement? Le grand joaillier qui fait deux millions d'affaires n'est pas imposé autrement que son modeste confrère qui ne fait que 100,000 francs!

Et, pour combler le déficit causé au budget de l'État par la suppression des paliers et l'unification de la taxe, il suffirait d'imposer tous les spectacles, à quelque genre qu'ils appartiennent (théâtres, music-halls ou cinémas), d'une taxe uniforme de 10 % (dix pour cent) des recettes.

Je suis persuadé que le surplus réalisé en ce cas par l'élévation de 6 % à 10 % de la taxe d'État sur le théâtre, en tenant compte aussi du produit de la taxe *ad valorem*, aurait largement compensé ce déficit.

Ne serait-il pas de toute justice d'imposer au même taux tous les spectacles?

Peut-être pourrait-on, sans gros préjudice pour le budget, faire une exemption à la base jusqu'à un chiffre mensuel de 10.000, 15.000 ou 20.000 francs, par exemple, de façon à favoriser les petites entreprises, aussi bien en ce qui concerne le théâtre que le cinéma.

J'ajoute, enfin, que, pour assurer le budget de l'Assistance publique dans toute la France — budget qui serait alors rattaché au ministère de l'hygiène — on pourrait organiser une loterie nationale contre laquelle l'argument d'immoralité perdrait toute valeur, en raison du but charitable de cette loterie.

A noter qu'en même temps disparaîtraient les nombreux fonctionnaires nécessités par l'administration de l'Assistance publique et dont les émoluments, ont pour résultat de diminuer, dans une sensible proportion, le produit du droit des pauvres, et, par conséquent, de priver ceux-ci d'une somme importante.

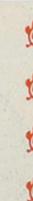
Il ne serait pas difficile, d'ailleurs, au cas où, malgré tout, on se refuserait à recourir au moyen d'une loterie nationale, de trouver d'autres façons d'assurer les ressources de l'Assistance publique.

LES BELLES PRODUCTIONS QUE
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Présentera le 11 Avril

AVEU

TARDIF



Drame en
de MM. A. GENINA,
Réalisé par M. A. GENINA le célèbre

5 Actes
et Lucio D'AMBRA
metteur en scène de "Cyrano de Bergerac"

Edition du
22 JUIN

PUBLICITÉ
3 Affiches 120x160
Photos

M ^{me} SOAVA GALLONE..	Isabelle
M. ALEX BERNARD	Le Commandant
M. GIOVANNI STETTINI	L'Aspirant
M. IBANEZ	Le Docteur

(Film Genina)

et Charlie
CHAPLIN dans

Charlot Sa vant Praticien

Rédition

Edition du
22 JUIN

PUBLICITÉ
2 Affiches 120x160



LES GRANDS FILMS

LE SANG BLEU

Présenté par STAR FILM

On est toujours sûr de plaire en présentant liés en des aventures communes cette pittoresque bohème des forains et cirques, un forçat évadé qui a usurpé un faux état civil et des représentants de notre vieille aristocratie. Si on y joint des enfants pour les épisodes sentimentaux, on a tous les éléments d'un bon film très

que créa Balzac. Nous le trouverons ici qui se fera passer pour le chevalier de Saint-Dorin, retour de l'émigration.

Le film commence plus haut, en 1792. On est en Vendée, et des paysans attaquent le château du marquis de Clermont; la marquise est tuée, le château brûlé. Pour sauver sa fillette, Germaine, le marquis, par une porte



Une scène du champ de bataille dans « Le Sang Bleu »

public, toujours susceptible de conquérir les masses.

En effet, une salle de spectacle demande des personnages vraiment curieux, réels mais un peu en dehors de la vie courante, et à qui arrivent des aventures touchantes, et légèrement extraordinaires.

Le Sang Bleu offre tout cela et a très heureusement combiné tous ces éléments.

Le forçat, c'est Jacques Collin, le célèbre personnage

dérobée, gagne la campagne. Il trouve asile chez le meunier Ledru, fidèle sujet du roi, lui remet une somme d'argent, le charge d'assurer l'éducation de son enfant et s'enfuit pour échapper aux révolutionnaires.

Il émigre, puis reprend du service et revient en France. Mais, le 20 septembre 1792, au cours de la bataille de Valmy, il est tué glorieusement en commandant le feu. Sur son cadavre, quelqu'un vole le testament par lequel

il instituait sa fille légataire universelle. Ce quelqu'un qui n'est pas sans avoir pris d'autres papiers encore, on le devine, c'est Jacques Collin.

Il est d'ailleurs dénoncé, arrêté et envoyé au bague.

Vingt-cinq ans passent. En Provence, nous retrouvons une troupe de forains où nous faisons connaissance avec Yves le Pierrot, sa femme Germaine, et la petite et souffreteuse Louison. Survient Collin qui se cache; il vient de s'évader. Yves qui a sauté sur lui et vu la marque infamante, s'apitoie pourtant et le laisse aller. Trop bon cœur, car Jacques Collin n'est pas ici celui que montre Balzac plus tard.

Avec les vêtements que lui a donné Yves, le forçat va reprendre les documents jadis volés. Il se fait alors la figure du chevalier de Saint-Dorin dont il possède l'état civil. Rien de plus facile que d'être pris pour un chevalier authentique, par ces retours d'émigration.

Notre homme rencontre le vieux duc de Clermont, père de celui qu'il dépouilla et qui recherche sa petite-fille disparue.

Collin forge son plan et retrouve Germaine de Clermont: c'est la femme d'Yves le Pierrot. Il lui offre de venir au château de son grand-père, à condition de se séparer de son mari qui n'est qu'un saltimbanque et ne

serait pas à sa place dans sa famille nouvelle. Germaine hésite, puis accepte, pour sauver la santé de sa fille.

On voit les éléments du drame se combiner habilement. Toutes ces scènes sont bien amenées et surtout celle du départ de Germaine, après de si longues hésitations. Le tableau où l'on voit Yves et le petit Pierre revenir à la maison vide est remarquable d'émotion.

Un jour Yves et son fils passant sur une route aperçoivent une belle dame passant en voiture: — Maman, s'écrie Pierre! Collin sent le danger et offre de l'argent à Yves pour quitter le pays. Le saltimbanque refuse, un combat s'engage. Collin dénonce Yves comme ayant voulu attenter à la vie du roi.

Mais le Roi interviendra à temps sur la prière de la petite Louison, et le forçat sera confondu.

Tel est dans ses grandes lignes le scénario du *Sang Bleu*. On voit qu'il possède tous les éléments d'une forte action dramatique, qu'il a heureusement alliés et dont les effets sont souvent irrésistibles. Il sort de là des grandes émotions et le public populaire trouvera tout ce qu'il aime à voir et à ressentir. *Le Sang Bleu* trouvera au cinéma le succès de tous les drames qui savent utiliser les meilleures sources d'émotion, de plaisir et de larmes.



EN 48 HEURES

LE PLUS GRAND FILM DE

SARAH BERNHARDT
MÈRES FRANÇAISES

Scénario de JEAN RICHEPIN

Mise en Scène de MM. MERCANTON et HERVIL

a été retenu à Paris par les Etablissements suivants :

Max-Linder.	Maillot Palace.	Kursaal Boulogne-sur-Seine.
Barbès Palace.	Ciné.	Ciné Théâtre La Garenne.
Palais des Glaces.	Alhambra.	Trianon Ciné Romainville
Palais Montparnasse.	Cinéma de Cluny.	Cirque Municipal Troyes.
Grand Cinéma.	Stella Palace.	Nouveautés Art. Ciné. Orléans
Cinéma Saint-Charles.	Cyrano Roquette.	Alhambra Reims.
Cristal Palace.	Casino d'Asnières.	Magic Théâtre.
Cinéma Rambouillet.	Magic Ciné Levallois.	Cinéma le Régent.
Clichy Palace.	Casino de Bécon.	Kermesse Saint-Maur.
Madeleine Palace.	Alhambra Saint-Ouen.	Cinéma de la Plaine St-Denis.
Monge Palace.	Mignon Cinéma Champigny.	Trianon Cinéma Vincennes.
Palais des Fêtes.	Splendid Cinéma Choisy-le-Roi	Kermesse St-Denis.
Cinéma Pompadour.	Cinéma Phenix.	Olympic Cinéma.

En Location à

L'EXPLOITATION DES FILMS

50, Rue de Bondy

2, Rue de Lancry

- PARIS -



Tél. NORD

40-39

76-00

19-86

On doit connaître la nationalité des Films

Une requête de l'Union des Artistes Dramatiques et Lyriques

La section cinématographique de l'Union des artistes dramatiques et lyriques a adopté le rapport suivant rédigé en son nom par M. Schulz.

La plupart des produits français qui empruntent leur originalité et leur qualité à la région d'où ils viennent et où ils sont fabriqués, sont marqués par les autorités de cette région, d'un cachet qui garantit leur authenticité.

Pour les œuvres littéraires ou théâtrales, auxquelles seules, le cinéma peut être assimilé, le cachet d'origine se présente sous la forme de déclaration apparente de traduction ou d'adaptation, faute de quoi l'œuvre peut être taxée de plagiat ou de démarquage.

Une œuvre cinématographique, quoiqu'elle implique une quantité de détails ayant un caractère national tels que : tendance morale du scénario, paysages, architectures, costumes ou toilettes, mœurs mondaines, caractères locaux ou historiques, ne possède, elle, aucun moyen de révéler au public sa nationalité. N'importe quel pays peut s'attribuer l'honneur de sa production et « l'art muet » est incapable de s'en défendre.

Or, tant au point de vue de l'intérêt de propagande, qu'à celui de l'amour propre d'auteur, il semble nécessaire que l'authenticité de l'origine d'un film, soit nettement affirmée.

Si l'on peut constater que la plupart des nations ont, jusqu'ici, et sans encombre, avoué la paternité de leurs œuvres il n'en est pas ainsi pour certains pays dont la marchandise peut sembler indésirable, et qui, eux, emploient tous les moyens et toutes les fraudes pour faire passer leurs productions chez leurs méfiants clients. Ils proscrivent avec un soin minutieux les plus petits détails qui pourraient révéler en quels lieux se passe l'action : le nom des personnages, des villes, voire même celui des interprètes sont internationalisés : le sujet du scénario est fréquemment emprunté à notre littérature ou à notre histoire. Bref, le film est si parfaitement camouflé, qu'il devient impossible au spectateur le plus averti de deviner de quels studios ce film est issu.

Nous n'avons pas à établir ici quels sont les responsables de ce camouflage. Que cette tromperie émane du négatif impartit; qu'elle soit attribuable à l'éditeur importateur qui traduit les titres ou plutôt qu'elle provienne de ces deux complicités réunies, le mal existe, qu'il faut conjurer.

Or, on admettra qu'il est peu flatteur pour la bonne renommée du goût français, que le monde entier puisse

nous reprocher, par exemple, d'étaler la déchéance de Louis XV dans « La Du Barry » ou les exploits de Landru dans deux de ces productions étrangères, alors qu'un certificat d'origine rétablirait les responsabilités.

Rien n'est plus aisé, dans un Règlement d'administration générale, que d'exiger des éditeurs de films et des importateurs que le nom de la nationalité soit projeté à l'écran au-dessous du titre, et en lettres du modèle immédiatement inférieur à celles de ce titre.

On éviterait ainsi la tromperie sur la marchandise dont souffre amèrement notre production nationale.

SCHUTZ.

Mars 1923.

UN VRAI FILM HISTORIQUE

L'Affaire du Collier de la Reine, que M. Mercanton va tourner d'après un scénario écrit par MM. Pierre de Nolhac et Funck-Brentano, sera un film purement historique, donc entièrement dépourvu de toute adjonction romanesque. Auteurs et metteur en scène estiment que l'Histoire de France se suffit à elle-même et que dans sa réalité elle est plus belle que la plus romanesque des fictions.

Les extérieurs seront tournés à Paris et surtout à Versailles dans le Parc du Château au Petit Trainon et à Bar-sur-Seine. Les intérieurs seront tournés dans certains appartements du Château de Versailles et dans plusieurs hôtels anciens qui rappellent encore, dans le quartier du Marais, les fastes du passé.

En ce qui concerne les interprètes, le choix est plus difficile à faire. Bien que celui-ci ne soit pas encore arrêté, il n'offre aucune difficulté pour les interprètes des rôles de Louis XVI, du Cardinal de Rohan et même de M^{me} de Lamotte, l'aventurière. Il est beaucoup plus difficile de trouver une Marie-Antoinette, car il convient que l'artiste qui remplira ce rôle, soit à la fois jolie personne et ressemble à la Reine. Or, la Reine n'était pas jolie. Il faut donc concilier ce qui paraît inconsiliable. Il est probable, en définitive que c'est une artiste américaine ou anglaise qui sera Marie-Antoinette.

La mise en scène : décors, costumes, etc... a été confiée à M. Otto Humboldt, citoyen suisse, fort connu à Londres où il vit depuis de longues années pour sa compétence en matière de reconstitutions d'intérieurs du XVIII^e siècle. C'est d'ailleurs lui qui eut l'idée de proposer ce sujet à M. Mercanton, afin que la France pût tirer parti elle-même de son Histoire, au lieu de la laisser salir par le Cinéma boche.

UN PROGRAMME D'ACTION à forme coopérative pour la production Nationale

M. Armand TALLIER poursuit la réalisation de ses projets, et nous en donne un exposé complet.

« Où en est votre projet de Coopérative? — ai-je demandé à M. Armand Tallier, que j'ai eu le plaisir de rencontrer ces jours derniers.

— En suspens, m'a répondu l'artiste.

— Pourquoi?

— En raison de l'incompréhension presque totale manifestée par certaines personnalités qui devaient s'intéresser financièrement à la constitution, de ma Coopérative Cinématographique, et en raison aussi des divisions intestines qui règnent dans le monde des exploitants. J'avais réuni des capitaux assez importants, lorsque j'ai dû momentanément abandonner la partie pour les raisons que je viens de vous dire.

Mais je n'ai pas renoncé — loin de là — et actuellement je poursuis d'autres tractations dont le résultat sera peut-être plus heureux.

— Vous continuez donc à croire à l'intérêt qu'offre la création d'une Coopérative Cinématographique?

— Plus que jamais. C'est la seule façon de porter remède à la crise du Cinéma en France, crise dont les causes me paraissent être toutes d'ordre économique ou financier. Or, celles-ci ne peuvent disparaître que si la production est organisée avec des directives artistiques et une organisation commerciale qui n'existe qu'à l'état rudimentaire dans la majorité de nos grandes firmes.

Peut-être vous rappelez-vous que, lorsqu'il y a quelques mois, vous m'aviez déjà consulté sur mon projet, je vous avais affirmé que j'évaluais à 20 ou 25 % les économies que l'on pouvait obtenir en réorganisant ou plutôt en modifiant totalement nos actuelles méthodes de travail. Depuis, Antoine a prétendu que cette économie pouvait être d'au moins 30 %.

— Pouvez-vous entrer dans le détail des méthodes nouvelles dont vous souhaitez l'application?

— Certainement. Si nous abordons, d'abord la question du scénario, je dois affirmer que nous devons avant tout chercher à gagner à l'écran l'élite littéraire qui serait très heureuse de nous donner des scénarios mais qui, pour l'instant, témoigne d'une complète indifférence pour cette nouvelle forme d'art. Ce que nous voulons, c'est la qualité, et aussi la diversité : diversité des genres, des écoles, des interprètes, des époques, des sites.

A bas la production en série! Qu'une maison d'édi-

tion publie un film tiré d'un mélodrame populaire, aussitôt, cinq, dix réalisateurs, affirment leur intention de tourner d'autres mélodrames de même facture, de même époque, et aussi, hélas! de même qualité. Nous avons eu ainsi la série genre « Vitagraph », la série « Forfaiture », la série « Ciné-roman ». Nous avons maintenant la série « Opéra-Comique », après la série « Grand Silence Blanc ».

Passons au recrutement du personnel artistique. C'est en cette matière, surtout que l'incompréhension de certains Directeurs de studios se manifeste le mieux. Pas de constitution de troupes, ce qui représente cependant une économie considérable de temps et d'argent, crée une homogénéité, une facilité énorme dans la production, donne à chaque œuvre un cachet particulier et intéresse le public aux artistes qu'il aime. Au contraire de cela, nous voyons des comédiens (tous les comédiens) vedettes ou comparses engagés pour un film et qui doivent, pour récupérer le temps perdu entre chaque affaire, exiger des appointements bien supérieurs à ceux qu'un travail régulier leur assureraient. Nous avons même vu certains éditeurs faisant appel, par économie, à des interprètes dits « bon marché » et à des amateurs ; tentative malheureuse! tel film tourné dans ces conditions exigea 7 mois de travail au lieu de 3, grevant ainsi de 100 pour 100 un budget qu'on voulait au contraire réduire. Le remède : constitution de troupes fixes composées de 10 à 15 acteurs tous connus, aimés du public et auxquels un minimum d'appointements serait assuré chaque année, à la condition expresse que l'exclusivité de leur interprétation serait acquise à la Coopérative.

Notre sollicitude s'étend aussi aux metteurs en scène. Combien de ceux-ci dont la plupart sont gens de goût et de talent voient leurs efforts gaspillés faute d'ordre, de méthode et de direction! Tirillés, entre les Éditeurs qui leur demandent de faire vite, un personnel mécontent, des interprètes indifférents à la réussite du film, ils fournissent le plus souvent une production fébrile, inégale et onéreuse. Notre Coopérative se propose d'en réunir cinq ou six de goûts, de tendances et de genres différents qui travailleraient d'après les directives suivantes :

Le metteur en scène devrait être secondé par un aide choisi de préférence parmi les artistes inoccupés. Il resterait étranger à l'élaboration et au premier découpage du scénario, choisirait, d'accord avec la Direction artistique ses interprètes, établirait le devis des films en préparation, et s'assurerait des moyens d'exécution, secondé dans cette dernière tâche par un régisseur principal et par un second régisseur ou accessoiriste.

La mise en exécution du film ne commencerait que lorsque toutes les dispositions seraient prises et que les interprètes auraient lu le scénario pour se pénétrer du caractère de leur personnage et du découpage des scènes.

Huit à dix jours avant la prise de vue, un service

de répétitions serait établi scène par scène, plan par plan, et dans l'ordre exact de l'action. Cette préparation doit nous mettre en mesure de récupérer au moins 50 % du temps employé aux répétitions.

Puisque nous parlons de studios, je dois vous dire que je considère que l'organisation de ceux-ci n'a fait aucun progrès depuis douze ans. Les procédés d'éclairage sont insuffisants (ampérage moyen de 2.500 contre 8 à 10.000 ailleurs qu'en France); chauffage défectueux (j'ai vu des scénarios interrompus pendant vingt cinq jours à cause de la buée qui sortait de la bouche des acteurs et empêchait de tourner! Le metteur en scène contracta, d'ailleurs, une bronchite qui le contraignit à garder la chambre pendant quarante jours, tous frais marchant!) Très peu de théâtres noirs; personnel machiniste et électricien de fortune; quelques rares spécialistes. Pour remédier à cette indigence, notre Coopérative achèterait ou louerait un studio que nous doterions des derniers perfectionnements et d'un personnel de spécialistes. Bien entendu, nous ne négligerions pas les appareils de prise de vue; il en est en France d'excellents, que certaines maisons n'utilisent pas, on ne sait trop pourquoi. Je connais un éditeur qui utilise encore les appareils qu'il faut ouvrir et fermer entre chaque scène. C'est un gâchage pour cette seule maison de 60 à 70.000 mètres de pellicule à 2 fr. 25 le mètre environ.

La location, la vente, l'exploitation des films est encore établie sur des bases surannées. Nous modifierions tout cela. La publicité est faite très souvent de façon absolument inintelligente et très souvent accordée à des journaux véritablement... confidentiels. Nous supprimerions tout cela chez nous.

— Et vous concluez?

— Que seule une union étroite entre artistes du film et des producteurs clairvoyants et capables est susceptible de rendre à notre industrie une vitalité nouvelle. C'est précisément pour cela que nous voulons créer notre Coopérative. Pour cela, nous réaliserons d'abord une Direction; nous mettrons à la tête d'une organisation nouvelle des hommes jeunes, intelligents, ayant déjà donné ailleurs, les uns des preuves de leurs capacités et de leur sens commercial, les autres de leur goût et de leur probité artistique.

Il nous paraît logique et équitable que les artisans d'un film soient associés à sa bonne ou à sa mauvaise fortune. C'est un facteur moral dont on ne saurait méconnaître l'importance.

Pour mener à bien cette tâche, nous avons réuni un groupe d'artistes (quinze vedettes de l'écran) formant ainsi une sorte de trust des valeurs artistiques en état de fournir une production de tout premier ordre et à des conditions intéressantes.

Persuadé comme je le suis que d'ici peu le film français fera prime sur le marché national et même sur le marché mondial si nous savons nous y employer, j'estime qu'il faut profiter de ces bonnes dispositions.

Le public se désaffectionne chaque jour un peu plus du film étranger, et la tension des changes qui s'aggrave au lieu de s'atténuer augmente tous les jours les charges qui pèsent sur les films étrangers. C'est donc la force même des choses qui nous achemine vers une production nationale.

Seuls les éditeurs qui voudront se pénétrer de cette idée et agir seront les maîtres du marché français avant quelques mois ».

Gaston PHÉLIP.

AU FILM DU CHARME

Pauvre de Lui!

Lui, c'est Charlot, le mime génial qu'a popularisé l'écran. Il vient de lui arriver une série d'avatars qui comptent dans « la vie de chien » d'un homme heureux et qui devrait ne pas avoir d'histoires.

Un lord anglais, James Chalfied, que les cocasseries de Charlot faisaient rire à ventre débouffonné vient de mourir subitement de... décongestion dans un cinéma londonien. Or, la famille du de cujus poursuit Charlie Chaplin pour homicide par imprudence. Il y a de quoi vous dégoûter à tout jamais de réussir dans l'art difficile de « faire rire les honnêtes gens ».

L'aventure n'est pas banale. Et Charlot serait bien susceptible d'en devenir hypocondriaque à fond, d'autant qu'au même moment où il recevait notification des poursuites des héritiers du lord défunt, sa partenaire de travail, Edna Purviance s'aditait, frappée d'un mal secret qui, pour longtemps dit-on, l'empêchera de tourner son fameux film : Destiny.

Et comme les malheurs vont toujours par trois, tels les canards, et quelques autres bêtes de mauvais augure; voilà que du fin fond de la Pologne, un certain comte Dabski, jaloux des succès de Charlot... auprès de sa femme Pola Negri, annonce son départ pour New-York où il aurait l'intention de faire tourner à Charlot un film dont le titre serait : « un duel ».

On laisse à entendre, dans le monde des escrimeurs, que ce comte Dabski est une lame terrible et que Charlot aura bien de la peine à le mater avec son bambou de fantaisie.

Mes frères, faisons un vœu et une petite prière en esperanto pour que Charlot n'aille pas rejoindre, à la broche, sa joyeuse victime : le lord-mort en riant.

A. MARTEL.



La MURAILLE HANTÉE

DRAME D'AVENTURES

avec

le Célèbre Acteur

WARREN KERRIGAN

vous assure un

GROS SUCCÈS



RETENEZ-LE A

L'EXPLOITATION DES FILMS

50, Rue de Bondy
2, Rue de Lancry
- PARIS -



Tél. NORD $\left\{ \begin{array}{l} 19-86 \\ 40-39 \\ 76-00 \end{array} \right.$

ET DANS TOUTES SES AGENCES RÉGIONALES

-CINÉ-SACH-



JAMAIS ÉGALÉ

Francœur : Mon seul regret sera désormais de ne pas voir à l'écran **HURLE A LA MORT**

LE BANQUET du Syndicat Français des Directeurs

Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, du banquet du Syndicat Français des Directeurs et publié le texte du discours prononcé par M. Brézillon. La place nous a manqué pour publier les autres discours. En voici quelques-uns :

Discours de M. DELONCLE

Sénateur de la Seine.

Il est bien difficile de prendre la parole après avoir entendu un discours infiniment plus long et infiniment plus précis qu'une déclaration ministérielle.

Votre président a passé en revue toutes vos revendications. Il a indiqué, d'une façon particulièrement exacte toute votre situation et, devant une Assemblée comme celle-ci, je n'oserai jamais discuter un des points qu'il a traités.

Je n'oublie pas, d'ailleurs, qu'il y a ici des dames et des jeunes filles qui, certainement, sont désireuses que ce banquet ne dure pas encore très longtemps, afin de passer à un autre genre d'exercice qui répond davantage à leurs désirs.

Je n'oublie pas que, dans ma personne, je représente une trinité. Cela paraît bizarre, car, évidemment, dans la trinité, il y a des personnages que je ne suis guère qualifié pour représenter. Je suis à la fois président du Groupe interparlementaire de Défense du Cinématographe (c'est un honneur qui m'a été fait et dont je suis confus), vice-président du Film français, et enfin, — et alors, je me voile le visage, — je suis président de la Censure.

Nous avons été, jusqu'à présent, à la Censure, tellement critiqués par les uns qui trouvent que nous ne sommes pas assez sévères, par les autres qui estiment que nous le sommes trop !

Mais nous estimons que, si nous recevons des coups, nous avons tout de même encore la meilleure posture.

Je tâcherai, messieurs, que la Censure, sans être trop sévère, ne soit pas tout de même trop licencieuse, ni trop libérale.

J'ai un devoir collectif à remplir : c'est de remercier le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes d'avoir invité un certain nombre de parlementaires, qui m'ont prié de vouloir bien dire un mot de remerciement en leur nom.

Ils ont été couverts de fleurs : cela nous fait plaisir, car il en est qui ne nous traitent pas d'une façon aussi aimable.

Au nom de Levasseur et d'Aubriot, qui vient de déclarer qu'il serait le benjamin de la défense du cinématographe :

Au nom d'Escudier, qui est un ami dévoué; au nom d'Aubriot, Lefebvre, Barthélemy, je me permets de remercier notre excellent Syndicat de nous avoir reçus et de nous avoir adressés des compliments qui dépassent même ce que nous méritons.

Nous vous connaissons; nous savons non seulement ce que vous avez fait, mais nous savons aussi ce que l'on peut attendre de vous. Nous savons que nous pouvons compter sur notre esprit de justice et de conciliation.

Nous arriverons certainement, un jour ou l'autre, à réaliser ce qu'il faudrait réaliser en France dans toutes les corporations : l'union et l'entente !

Il ne faut pas que, venant vous présenter devant le Parlement, avec un cahier de revendications, une autre partie de votre corporation vienne demander autre chose.

Je rends hommage à M. Brézillon, votre excellent président : hommage à Taurines qui, ce soir, vient de subir une nouvelle opération; il a présenté à la Chambre un amendement qui n'a pas abouti, car lorsqu'il n'y a pas d'entente entre les intérêts en présence, soyez certains que, malgré tous les amis que vous pouvez avoir au Parlement, vous n'aboutirez pas.

Je tiens aussi, après l'hommage rendu à votre Syndicat et à votre président Brézillon, qui est un vétéran des œuvres utiles et de l'action, à rendre hommage à Michel Carré, qui a apporté dans cette affaire un esprit d'union et de concorde.

Et maintenant, puisque j'ai promis d'être court, qu'il me soit permis de dire à Brézillon que j'ai retenu une phrase de son discours : il a parlé du rayonnement de la pensée française à l'étranger.

Ce rayonnement, comment pourrait-il se faire si, par tous les moyens, après avoir donné à l'industrie cinématographique le dégrèvement auquel elle a droit, nous ne cherchions pas, parallèlement, à développer, dans notre pays, le film français, le film national ?

Comment pourriez-vous aller porter au dehors le rayonnement de la pensée française, si vous n'encouragez pas l'industrie du film français ?

Ce n'est que par la solidarité que nous avons gagné la guerre. Aussi, je vous demande de rester unis, non seulement dans la défense de vos intérêts individuels, personnels et corporatifs, mais aussi avec les auteurs des films français qui iront porter au dehors le rayonnement de la pensée française à laquelle tout à l'heure faisait allusion votre sympathique président.

Puisque, il y a quelques instants, M. Brézillon a porté un toast, en terminant, à la France, qu'il me soit permis, à l'heure où nos petits soldats sont dans la Rhur, au moment où le gouvernement, représenté par M. Poincaré, lutte contre les Allemands qui, bien que vaincus, se refusent à l'admettre et à réparer les ruines qu'ils ont accumulées.

(Vifs applaudissements.)

Discours de M. Jules DEMARIA

Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très sincèrement, le Syndicat des Directeurs de Cinématographes, d'avoir bien voulu me convier à cette belle manifestation.

Cela me procure le plaisir d'affirmer une fois de plus la bonne harmonie qui n'a jamais cessé de régner entre lui et notre Chambre Syndicale, pour le plus grand bien des intérêts généraux de notre industrie et de souhaiter de tout cœur que cette fête dont le produit est destiné à grossir la Caisse de la « Mutuelle du Cinéma », soit aussi fructueuse que possible.

C'est pendant les heures douloureuses de la guerre que l'idée prit naissance de faire revivre dans une pensée charitable l'« Œuvre philanthropique de la Cinématographie française », dont l'action bienfaisante devait prendre fin en même temps que les hostilités, et que furent jetées les bases de la « Mutuelle du Cinéma », dont M. Brézillon, grâce à son inlassable activité et au dévouement de ses collaborateurs à la tête desquels se trouve M. Boutillon, a maintenant assuré la vitalité et le succès.

Tous peuvent être certains, qu'en toutes circonstances la Chambre Syndicale sera heureuse de leur apporter son concours le plus absolu.

Puisque nous parlons des Œuvres qui, par leur but élevé s'imposent impérieusement à nous, ne pensez-vous pas que le Cinématographe, né dans un laboratoire, se doit d'apporter sa contribution pour remédier à cette chose navrante qu'on a appelé « La détresse des Laboratoires ».

Il est pénible, en effet, de voir dans quelles conditions rudimentaires, nos plus illustres savants : les Pasteur, les Curie, les Lippmann, et de nos jours les Branly, pour ne citer que ceux-là, ont réalisé les merveilleuses découvertes qui sont l'esprit de la science française et dont l'humanité entière a si largement profité.

Cette détresse ne date pas d'hier, mais l'intérêt national exige

maintenant qu'on y porte remède sans retard, et c'est pourquoi nous assistons à ce spectacle vraiment extraordinaire de voir les Corporations, telles que celle des Hôteliers, des Restaurateurs, les Boxeurs, enfin les plus humbles travailleurs, s'ingénier à recueillir des souscriptions.

Un tel exemple trace notre devoir, et je suis persuadé que tous vous tiendrez à honneur de participer aux efforts que la Chambre Syndicale va faire pour que l'obole du Cinématographe, aux Laboratoires de France, soit en rapport avec ce qu'il lui doit, et que les sommes que nous adresserons à M. Appell, l'éminent Recteur de l'Université de Paris, soit digne de nous.

Il y a quelques jours, un critique, qui, en maintes circonstances, nous a donné l'occasion d'apprécier son talent et sa connaissance des choses du Cinématographe, nous a parlé de ce qu'il appelle « Les tueurs du Cinéma ».

J'aurais voulu, pendant qu'il tenait en main sa plume à la pointe acérée, qu'il s'en servit un peu contre ceux qui ont été ou qui sont les plus malfaisants parmi les « Tueurs ».

J'entends par là, ceux qui sans aucune connaissance des besoins de notre industrie, dont ils ignorent tout, lui ont refusé, ce qu'une commission créée par un ministre, présidée par deux anciens ministres, composée de parlementaires, de magistrats, de fonctionnaires, d'hommes de lettres et de science, lui avait accordé à l'unanimité; le droit d'être dans la loi, assimilé au théâtre, alors qu'ils l'ont laissé dans la catégorie des spectacles dits de curiosité avec tous ses inconvénients.

Ceux qui méritent aussi l'appellation de « Tueurs de Cinéma », ce sont ces préfets, ces maires, qui, ne tenant aucun compte de la Censure, que j'appellerai « La Censure légale » celle pour laquelle, vous acquittez une taxe, ont, par des motifs qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'enfantins, traîné devant les tribunaux, de malheureux directeurs, dont le seul crime est d'avoir crié, sur la foi de la carte visée par les Censeurs officiels, du Ministre de l'Instruction Publique et du Ministre de l'Intérieur, qu'ils pouvaient, sans commettre aucun délit, projeter dans leur salle, ces films avec lesquels, ils avaient, en toute confiance, composé leurs programmes.

En voyant les noms des films que M. le Préfet du Var a interdit, on pourrait supposer, si nous n'étions sûrs du contraire, que les habitants de cette merveilleuse partie de la France sur laquelle il exerce ainsi une sorte de pouvoir discrétionnaire, sont dans des conditions d'intelligence telles qu'il faut les traiter comme des enfants.

De cela, il résulte que le visa que l'on vous donne, ou plutôt que l'on vous vend, n'a aucune valeur, puisque la loi de 1884, devant laquelle nous nous inclinons, plane toujours au-dessus du visa délivré par la Censure. Cependant d'après les instructions formelles données à plusieurs reprises au Préfets par les ministres intéressés, elle ne doit être appliquée qu'exceptionnellement, dans des cas tout à fait particuliers, et sous les réserves les plus expresses.

Or, dans ceux qui ont été soumis à l'appréciation des tribunaux du Var, aucun esprit raisonnable ne peut penser que les dispositions de cette loi puissent être sérieusement invoquées, et j'en arrive à dire que dans ces conditions l'industrie de la Cinématographie en France est placée dans une position unique, intolérable.

L'affaire du Préfet du Var, sans aller chercher plus loin, a coûté aux Directeurs du Midi, plus de 10.000 francs, et une somme à peu près égale à la Chambre Syndicale, sans compter le temps perdu les frais de déplacement et les perturbations apportées à la marche régulière des contrats commerciaux.

Enfin, parmi les « Tueurs », il y a ceux qui, dans les assemblées municipales, ont, par des taxes se superposant les unes aux autres, étouffé l'exploitation cinématographique jusqu'à ce qu'elle en meure.

Il est temps de clore la liste des établissements qui ferment tous les jours, ne pouvant plus boucler leur budget, dont le plus clair, va chez les Percepteurs de tous ordres pour finir dans le tonneau des Danaïdes de Monsieur le ministre des Finances.

Un malaise général en résulte pour toutes nos industries :

Les constructeurs ne vendent plus d'appareils; les directeurs,

si je puis m'exprimer ainsi, « les usent jusqu'à la corde »; enfin, les loueurs restent avec leurs armoires pleines de programmes, et si cela continue, dans bien des cas, ils risquent fort de n'être plus payés.

Messieurs, je ne veux point retenir plus longtemps votre attention; ces tristes sujets que je n'ai fait qu'effleurer, vous les connaissez tous, et je n'ai plus rien à ajouter.

Je lève mon verre en l'honneur des membres du Parlement et en particulier de MM. Deloncle, Taurines, Levasseur, Aubriot, qui ont bien voulu apporter à notre cause l'autorité de leur talent et de leur éloquence, en eux nous mettons tout notre espoir. Je les remercie chaleureusement pour l'accueil empressé qu'ils ont toujours réservé aux membres de notre Chambre syndicale, et je m'en voudrais de ne pas faire une mention spéciale pour M. Bokanowski, le premier Parlementaire qui voulut bien écouter nos doléances et y chercher un remède.

Je remercie le Syndicat des Directeurs, de la collaboration précieuse que plusieurs de ses membres ont bien voulu apporter à la Chambre Syndicale, au sein de son Comité d'arbitrage, qui, depuis plus d'un an a réglé amiablement un grand nombre de litiges dont quelques-uns portant sur des sommes considérables, économisant ainsi aux parties des dépenses élevées, et apportant aux questions à résoudre, une solution rapide.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas MM^{es} Levêque et Meignen, les avocats-conseils du Syndicat des Directeurs; enfin MM^{es} Jacobson et Baliman, qui continuent à mener le bon combat pour faire trancher en notre faveur, les questions si graves pour tous, soulevées par les récents procès.

Ces jours derniers, au cours d'une réunion présidée par l'excellent et sympathique M. Michel Carré, pour décerner le prix qu'une noble étrangère, amie de la France et du Cinématographe, avait créé pour récompenser le plus beau film français paru en 1922, il m'a été donné de constater combien d'œuvres marquantes avaient été créées chez nous pendant cette période, et les progrès considérables que tous les artisans du Cinéma avaient retiré de leur art.

Aussi, c'est avec la certitude d'être entendu que je souhaite de tout cœur pour le relèvement de notre industrie, qu'il y ait sur tous les écrans français, de plus en plus de films français.

Je bois à l'union de tous les Cinématographistes, qu'ils soient de Paris ou de province, qu'ils dirigent de petits ou de grands établissements, car leur union est indispensable, quelle que soit la Fédération ou le Syndicat auquel ils appartiennent.

Comment voulez-vous que les amis qui ont bien voulu assumer la tâche difficile de plaider notre cause, puissent le faire sans arrière-pensée, en allant au combat, si nous leur donnons le spectacle peu édifiant d'une corporation incapable — pour ne pas dire plus — d'arriver à un terrain d'entente raisonnable au moment où il s'agit pour tous d'une question de vie ou de mort.

C'est donc dans cet esprit qu'en la personne de M. Brézillon, le si dévoué Président du Syndicat des Directeurs de Cinématographes, je bois encore une fois à l'union de tous pour le salut et la prospérité du Cinématographe Français.

(Vifs applaudissements.)

Discours de M. Michel CARRÉ

Président de la Société des Auteurs de Films.

C'est la première fois, peut-être, qu'un auteur prend la parole à un banquet de directeurs. Il faut nous en féliciter.

Je suis heureux que cette occasion me soit donnée de proclamer que l'accord règne enfin dans toute l'industrie cinématographique. Car, si extraordinaire que cela paraisse, nous venons de découvrir que nos intérêts étaient les mêmes et nous avons créé, entre producteurs et exploitants, l'« Entente Cordiale ».

Je me hâte de dire qu'il n'y entre aucun élément étranger, ce qui doit rassurer pour son avenir.

Il n'y a guère qu'au Parlement, je ne crains pas de le déclarer devant mon érudit confrère Funck-Brentano, qui représente ici le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, que l'on

Un Document Vrai et Sensationnel

MADAME

SARAH BERNHARDT

*A inscrire de suite
dans
votre programme*



*avant que votre
concurrent
ne s'en empare*

DROITS EXCLUSIFS POUR LE MONDE ENTIER DES

En location dans toutes nos Succursales
:: :: et Agences de :: :: ::
FRANCE - BELGIQUE - SUISSE

CINÉMATOGRAPHES HARRY

158 ter, Rue du Temple, 158 ter

PARIS

DATE DE SORTIE

— 13 Avril 1923 —



Ce film n'a rien des actualités, mais a été
tourné spécialement dans la propriété de
Madame Sarah Bernhardt à Belle-Ile-sur-
Mer et dans son Studio :: :: :: :: ::

INTIME



DROITS EXCLUSIFS POUR LE MONDE ENTIER DES

En location dans toutes nos Succursales
:: :: et Agences de :: :: ::
FRANCE - BELGIQUE - SUISSE

n'est pas encore bien sûr qu'il existe une production nationale. Car l'effort de quelques-uns n'a pas encore réussi à convaincre MM. les Députés.

Nous voici devant le Sénat, et je tiens à remercier ici hautement les représentants du groupe interparlementaire, que je vois autour de cette table : MM. Bokanowski, Charles Deloncle et Levasseur, dont l'ardente conviction et la bienheureuse clairvoyance sauvent, je l'espère, une industrie qui se meurt, en France.

Et puisque nous sommes réunis, ce soir, pour banqueter et danser en l'honneur de la Mutuelle du Cinéma, puisque le résultat financier de cette fête familiale doit nous permettre de donner un essor plus grand à une œuvre aussi nécessaire, aussi utile, puisque bientôt grâce à l'admirable ténacité de notre président, M. Léon Brézillon, nous allons voir éclore, à côté de la Mutuelle, la splendide Maison de retraite, dont je m'honore d'être un des administrateurs, je tiens à déclarer qu'il me serait tout de même pénible, comme président de la Société des Auteurs de Films, de voir les producteurs être les premiers hospitalisés du Château d'Orly.

Car nous en sommes arrivés, si les pouvoirs publics n'interviennent pas d'une manière efficace, à envisager une retraite prématurée, laissant le champ libre à la production étrangère souveraine maîtresse de nos écrans.

Mais cela ne sera pas parce que cela ne doit pas être ! MM. les Directeurs de Cinéma savent très bien que, de plus en plus on réclame du film français sur nos écrans ; de plus en plus le public se lasse de la naïve conception des films américains, de la pernicieuse et malsaine production allemande, dont une fâcheuse indulgence de la censure française laisse encombrer le marché parisien.

Place aux beaux films, certes, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, mais guerre aux « navets », même à ceux que nous devons à quelques vagues metteurs en scène de chez nous, rongeurs de pellicule... et de capitaux!..

Que les parlementaires le veuillent ou non, qu'ils nous aident ou ne nous aident pas, il va falloir produire du film français avec ou sans prime de détaxe. Et, tout de même, par la force des choses, la pensée française doit triompher.

Mais il est bon de le dire, la Mutuelle du Cinéma n'a de raison d'être que si, dans nos studios, tous les artisans de cette industrie : artistes, metteurs en scène, machinistes, électriciens, décorateurs, peuvent en vivre.

Il faut que les secours que nous leur apportons, les avantages que nous leur accordons aillent à des travailleurs, chaque jour sur la brèche, et non à des chômeurs.

Il est temps que les grands éditeurs français cessent d'être des importateurs et se décident, comme avant la guerre, à apporter à nos réalisateurs l'appui financier que, seuls, les metteurs en scène, les créateurs, actuellement, sont obligés de chercher, au hasard de leurs relations, jouant ce rôle, indigne de leur talent, de quémandeurs, que cette obligation rebute et décourage.

La solidarité admirable, la parfaite confraternité corporative qui a pu créer et faire prospérer la Mutuelle du Cinéma, grâce à l'initiative et à la persévérance de ses fondateurs, MM. Léon Brézillon et Edmond Benoit-Lévy, doivent se manifester plus largement encore, pour aider le Cinéma français à regagner la place prépondérante que cinq années d'inactivité forcée lui ont fait perdre.

Des films comme *L'Atlantide*, comme *Jocelyn*, comme *La Femme de nulle part*, *Les Opprimés*, *Crainquebille*, *Les Hommes nouveaux*, *La Dame de Montsoreau*, pour ne citer que ceux-là, sont la marque trop puissante et trop personnelle d'un art, qui est le nôtre, pour que demain nous ne soyons pas les maîtres du marché mondial.

Je dois ici, avec une émotion que vous partagerez, saluer la grande artiste disparue Sarah Bernhardt. Elle fut l'émouvante interprète de Jean Richepin, dans le film : *Mères Françaises*, qui est encore dans toutes les mémoires.

Il y a quelques jours encore, avec une énergie, une volonté dont seule elle était capable, elle offrait à l'objectif son beau visage torturé par le mal, pour l'illustration d'un art qu'elle avait compris

et qu'elle aimait. Sarah Bernhardt, qui fut la première vedette du « Film d'art », aura donné au cinématographe sa dernière pensée et son dernier sourire.

Nous nous devons d'adresser un douloureux hommage au souvenir de celle que le monde entier va pleurer.

Et je crois que le Parlement, s'il veut vraiment protéger notre industrie, doit surtout s'efforcer d'établir d'une façon pratique l'échange international.

Tout à l'heure, sous l'éclat des lumières, au rythme des danses à la mode, vous allez voir évoluer d'exquises jeunes femmes, aux adorables visages, photogéniques, qui sont nos vedettes de l'écran. Autour d'elles, papillons éblouis, vous surprendrez, les bras tendus, comme vers un rêve impossible, nos plus talentueux animateurs. Faites que leur rêve se réalise, que l'essor de notre production permette aux étoiles françaises de retrouver l'éclat qui leur est dû et j'espère qu'avant la fin de ce printemps, si plein de promesses, grâce à la fête de ce soir, grâce à celle que M. Letellier, généreux mécène, nous prépare à l'Opéra, le mois prochain, le délicieux parc du Château d'Orly offrira ses allées ombrées à l'ingéniosité des maîtres de l'écran.

Je lève mon verre à la prospérité de la Maison de retraite du Cinéma Français.

* *

Discours de M. G. MAURET-LAFAGE

Président de la Fédération Générale des Associations des Directeurs de Province, Président de l'Association du Spectacle de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Mesdames,
Messieurs,

Le bienveillant accueil que vous avez fait au spectacle de province en ma personne, m'est infiniment agréable. Il est un témoignage nouveau et sensible de la sereine cordialité de nos rapports, il est aussi la preuve renouvelée de cette union durable que réalise, avec l'accord des bonnes volontés, la continuité de nos efforts loyaux et francs pour une même œuvre de protection et de sauvegarde du spectacle.

Au Congrès de Strasbourg, où se turent toutes les animosités, où furent oubliées toutes mesquines préoccupations égoïstes, trois mille confrères de Paris et de la province, du théâtre, du Cinéma, du music-hall, dans la solennité d'une assemblée générale pour la défense du spectacle de France.

Leur première préoccupation à cette heure, était de soutenir le Cinéma, plus durement malmené, plus lourdement pressuré par cette taxe d'État, illogique, abusive, excessive qui allait jusqu'au quart des recettes... Notre vaillant ami, M. le député Taurines, avait déjà pris à tâche de dénoncer cette inégalité flagrante et il déposa ce projet de loi dont le Cinéma attend les garanties de son avenir.

Toutes les branches du spectacle s'engagèrent d'honneur à la soutenir, il apparaissait que notre union que venait de cimenter un péril commun se devait de faire triompher d'abord la cause du Cinéma. D'ailleurs, un même spectacle de solidarité réunissait le Théâtre, le Music-hall et le Cinéma, par une naturelle réciprocité pour obtenir ce minimum de revendications formulées par la province, le dégrèvement de 50 % des taxes qui, seul, peut conjurer une crise alarmante.

Le sort du Cinéma va se décider, et toutes notre gratitude va à la Commission interparlementaire et à son dévoué président, M. Charles Deloncle, à M. Levasseur pour leurs efforts conjugués, leur sollicitude jamais trahie, leur action résolue qui valurent de grouper en un faisceau de nouvelles forces, les Associations des Directeurs de Cinéma, des Metteurs en scène, des Auteurs, pour le bénéfice immédiat de la cause, mais aussi au plus grand profit de l'industrie française.

Demain, devant la Haute-Assemblée, viendra cet amendement de M. le Député Barthe, qui n'est qu'un correctif à un trop grand abus. Le Sénat verra qu'il n'est pas compensation suffisante, et

nous avons le très ferme espoir qu'à son retour à la Chambre, l'amendement sera singulièrement amélioré, élargi ; comme le commande la nécessité même du moment.

C'est alors que viendra utilement la proposition de loi de notre vaillant ami M. Henri Auriol, qui sera peut-être le sauveur du spectacle de province.

Ce n'est point l'heure de parler des misères, des douloureuses difficultés, de toutes ces réalités cruelles dont tant de nos confrères pâtissent, mais que personne ici n'ignore.

Le spectacle de province mène une existence lamentable. Seule la détaxation à 50 % que nous réclamons peut lui rendre la vie honnête, la vie régulière, la vie droite, qui doit être la sienne.

Au nom de la justice, au nom du droit, au nom de l'intérêt général, il faut qu'il ait sa place au soleil comme tous les commerces et toutes les industries, qu'il ne soit pas la seule victime de véritables abus fiscaux. S'il s'étirole, s'il meurt, c'est avec lui le prestige de l'art, qui s'étirole et meurt, s'il dépérit, s'il s'éteint, c'est l'activité générale qui subit immédiatement les plus dures secousses.

C'est pour cela que la « Fédération des Associations des Directeurs de Spectacles de Province », avec mesure, avec pondération, avec sagesse, sans bruits vains ni manifestations bruyantes, confiants dans le succès d'une cause raisonnable, a porté ses doléances devant les plus qualifiés à les entendre, le Président du Conseil, le Ministre des Finances, le ministre des Beaux-Arts, le Parlement, le Comité Général du Commerce et de l'Industrie, les Chambres de commerce des grandes villes de France, les municipalités importantes, tous ceux qu'atteindrait plus directement une fermeture de tous nos établissements, si elle devenait obligatoire.

Nous avons cette force devant laquelle se brisent les mauvaises volontés, c'est que notre but dépasse les préoccupations des caisses directoriales, il veut d'abord le droit à l'existence pour le spectacle de province, et par lui la sauvegarde de l'art lui-même, dont il est un des plus directs propagateurs.

Vous venez de donner une marque de votre désintéressement et de votre cœur, messieurs, et d'acquiescer à un bien solide titre de gloire en fondant cette Maison de Retraite de la Mutuelle du Cinéma qui donnera la sécurité des vieux jours à ceux qui luttèrent toute une vie et ne furent pas des vainqueurs.

C'est d'enthousiasme que nous applaudissons tous à cette généreuse fondation et je me félicite d'avoir vu Bordeaux y collaborer avec cette largesse qui lui est coutumière.

En cette fin de banquet, où les toasts sont autant d'acclamations spontanées pour notre commune famille, le Spectacle de France, je lève aussi mon verre à la fraternité indissoluble qui nous donnera raison de croire au succès dernier de nos justes revendications.

Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de boire à vous.

* *

Allocution de M. LEVASSEUR

Député de Paris.

Je bois à votre santé à tous, en faisant le vœu que nous nous retrouvions souvent ainsi, pour des agapes cordiales.

Nos amis Brézillon, Deloncle et Demaria viennent de vous exposer d'une façon si complète tous les sentiments que je puis ressentir moi-même, que je m'en voudrais d'ajouter un mot à ce qu'ils ont dit.

Je pense qu'à l'heure actuelle, nous devons conclure que les discours ne serviront plus à rien mais que les actes sont tout. Les quelques paroles que je vous adresse sont pour vous dire simplement que dans les deux domaines que nous poursuivons, détaxation et propriété commerciale, nous continuerons la bataille jusqu'à ce qu'elle soit gagnée.

En ce qui concerne la propriété commerciale, vos établissements (cinémas, théâtres et music-halls) étaient exclus du texte

de loi qui avait été établi. Ils sont maintenant compris dans le nouveau texte.

Ce n'est plus qu'une question de temps pour aboutir. Cela ne sera d'ailleurs pas bien long maintenant. Mais je puis vous assurer que mes amis et moi, nous poursuivrons la lutte jusqu'au bout et sans défaillance.

(Vifs applaudissements.)

* *

Allocution de M. AUBRIOT

Député de Paris.

Je vais m'efforcer de suivre l'exemple de mon collègue Levasseur : il a été remarquablement précis. Je voudrais en faire autant et, par conséquent, je n'entrerai pas dans le détail de vos revendications.

Après tant de discours, il n'y a plus rien à ajouter que de vous donner l'assurance de notre accord avec ceux qui, à l'heure actuelle ont pris en mains la défense de votre cause au Parlement.

Je voudrais, dans une formule très brève, dire que nous devons défendre le cinéma puisqu'il est d'abord un instrument d'éducation et de progrès, instrument d'art, puisqu'il est, sans aucun doute, le meilleur instrument de propagande en faveur de la pensée française.

Vous êtes de ceux qui voyez tous les soirs des publics importants de presser devant vos films et profiter de ce que je pourrais appeler l'« élargissement du champ de la vision humaine ».

Instrument d'art aussi : qui pourrait en douter, après les efforts accomplis, qui sont annonciateurs d'efforts nouveaux. Ne pouvons-nous pas dire, qu'au point de vue purement artistique, purement psychologique, étude de l'âme humaine, il est un instrument de recherche.

Langage international aussi, je sais bien que dans les heures que nous traversons, avec l'incertitude qui plane sur le Monde, on n'est pas toujours bien venu à parler d'un langage international, mais je dis que, justement, en ces heures troubles, on doit particulièrement rechercher le moyen de se défendre.

Le cinéma est, à l'époque actuelle, un des plus puissants moyens de propagande. Il faut l'utiliser et encourager tous ceux qui travaillent à la cause de la rénovation française.

Je me tais et je tiens à dire spécialement en terminant : Vous avez devant vous un serviteur des plus fervents.

Nous sommes tous unanimes à défendre l'industrie cinématographique et à servir la pensée française et la civilisation humaine.

(Vifs applaudissements.)

* *

Allocution de M. AURIOL

Député de la Haute-Garonne.

Mon excellent collègue Levasseur nous a donné un conseil qu'il faut suivre : des actes et plus de paroles.

Je vous promets que, lorsque la question se posera à la chambre, vous verrez que les députés qui ont la réputation de parler beaucoup et d'agir peu, sauront défendre votre cause.

Je suis persuadé que ce jour-là, Messieurs, vous verrez une injustice réparée et votre cause défendue.

Je bois à cette cause.

(Vifs applaudissements.)

Enfin, M. Funck Brentano parla au nom des trois ministres représentés et assura les directeurs que bonne note était prise de tous les desiderata et qu'ils s'en feront les fidèles transmetteurs.

(Vifs applaudissements.)



LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Nous avons signalé l'importance que présente, pour les Directeurs de cinémas, la question de la propriété commerciale. Nous trouvons dans L'Intransigeant, sous la signature de son Directeur, M. Léon Bailby un excellent article qui précise exactement « la position de la question », comme l'on dit dans le charabia parlementaire.

Entre des interpellations tapageuses auxquelles elle s'abandonne toujours avec trop de complaisance, la Chambre, c'est une justice à lui rendre, a trouvé le moyen d'amorcer la discussion d'une proposition de loi intéressante et urgente qui doit régler la protection de la propriété commerciale.

Grave débat qui met aux prises, une fois de plus, le propriétaire et le locataire. Un tapissier, un débitant ou un libraire tiennent boutique depuis quinze ou vingt ans, dans une rue de Paris ou leur nom est connu et leur fonds achalandé. Mais le bail ou la prorogation arrive à sa fin. (On nous dit que 60 % des baux commerciaux de Paris expireront avant l'année 1925). Que va faire le propriétaire ou son gérant, plus inexorable encore ?

Le propriétaire objecte, ce qui est vrai, qu'il a de grands frais et de lourds impôts: il veut, en outre, compenser certains loyers impayés du temps de guerre. Enfin, quand tout le monde gagne de l'argent autour de lui avec facilité, il n'est peut-être pas fâché de profiter à son tour de l'occasion qui s'offre. Alors, il dit au commerçant, son locataire: « Je ne renouvelle pas le bail. »

Hé quoi! Voilà un fonds de commerce sur lequel a peiné toute une famille, qui existe, qui représente en ce temps de vie chère une valeur certaine et importante, et qui sera ruiné du coup? Le propriétaire peut dire, il est vrai — cela arrive —: — Je consens à renouveler, mais avec une très forte augmentation du loyer. — Soit, je consens. — Attendez, je vous réclame encore une soulte, un pot-de-vin de 50,000 francs. — Mais c'est comme si vous m'obligiez à me racheter à moi-même mon fonds de commerce! — Que voulez-vous? Si vous partez, vous, débitant, j'ai offre ferme pour votre boutique, de la part d'un autre débitant et à très gros prix...

Voilà où en sont réduits certains commerçants qui voient ainsi fondre en leurs mains tout l'espoir, tout le travail parfois d'une vie.

La Chambre avait voté en 1919 un projet protecteur du commerce. Le Sénat l'a reçu, l'a jeté dix-huit mois dans ses cartons et l'a renvoyé au Palais-Bourbon si bien amendé qu'il en est méconnaissable.

La Chambre a donc remis l'ouvrage sur le métier et va s'efforcer de trouver un texte conciliateur. Le rapporteur du projet, M. Levasseur, en a exposé les grandes lignes avec beaucoup de modération. Il est bien évident qu'on doit reconnaître au locataire occupant un droit de priorité au bail, droit très certain sur tout remplaçant

éventuel. Et s'il faut absolument que le commerçant soit congédié, il a droit à une indemnité représentant l'enrichissement qui, de ce fait, va profiter à autrui.

En discutant ce texte, plusieurs orateurs, dont M. Levasseur, ont dit avec insistance, qu'ils n'entendaient pas opposer le locataire au propriétaire, d'autant que beaucoup de ces commerçants qui réclament protection sont eux-mêmes, par ailleurs, des propriétaires. L'observation a son prix. Nous n'en sommes pas à nous déchirer entre Français, quand il y a tant à faire pour se défendre de l'extérieur. Mais le problème de la propriété commerciale est sans doute l'un des plus graves de l'heure actuelle. Méconnu, il créerait, surtout dans les villes, une agitation sociale dont nous n'avons pas besoin. La Chambre qui votera là-dessus un bon projet n'aura pas perdu son temps.

EXPOSITION PERMANENTE
D'APPAREILS D'EXPLOITATION & D'ENSEIGNEMENT
&
D'APPAREILS DE PRISE DE VUES
50, Rue de Bondy :: PARIS :: 2, Rue de Lancry

Les Projets de M. Léon Poirier

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que M. Léon Poirier, renonçant à renouveler le contrat qui le lie aux Etablissements Gaumont, avait l'intention de prendre la direction d'une Société d'édition Cinématographique dont il serait l'animateur.

Depuis, le bruit a couru que la combinaison à laquelle M. Léon Poirier devait apporter sa collaboration n'était autre que la « Coopérative de Production Cinématographique » que depuis quelques mois essaye de réaliser M. Armand Tallier.

Renseignements pris aux meilleures sources, il se pourrait, en effet, que les efforts faits par M. Armand Tallier pour constituer cette Coopérative se conjuguent avec les projets de M. Léon Poirier. Rien cependant n'est encore définitif: toutefois, si l'accord se faisait entre le metteur en scène et l'acteur qui a si remarquablement donné la vie à une de ses plus belles créations cinématographiques, la forme coopérative de la nouvelle société, serait quelque peu différente de celle qu'avait rêvée M. Armand Tallier. Les bénéfices de l'affaire ne seraient pas répartis entre tout le personnel, mais simplement entre les principaux collaborateurs.

On ne peut en dire plus long pour l'instant car il se pourrait, affirment les gens bien renseignés, qu'en définitive M. Léon Poirier se laissât, au dernier moment, tenter par les offres des Etablissements Gaumont et signe avec eux un nouveau contrat.

Ce serait le film du retour de l'Enfant Prodigue.

BIENTOT MARISE DAUVRAY & CH. KRAUSS



DANS UN SENSATIONNEL FILM EN 6 ÉPISODES



CINÉMATOGRAPHES PHOCÉA



8, Rue de la Michodière, 8 :: PARIS

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

Le Sifflet

De M. Lucien Wahl dans L'Information.

On a beaucoup parlé du sifflet au cinéma ces dernières semaines parce qu'au théâtre il réapparaît. A la vérité, on n'a jamais cessé de siffler des films, et non seulement la manifestation n'a fait obtenir aucun résultat que l'on pût approuver, mais encore elle est allée généralement à l'encontre du but. On a sifflé parfois des inepties, mais souvent aussi des œuvres de valeur qui dérangent l'amour de la tradition. Puisqu'on applaudit — et c'est un remerciement aux directeurs qui savent choisir des films — le droit de siffler est aussi évident. Mais on aimerait, sauf exception, que l'approbation ou la désapprobation bruyante eussent lieu après la projection d'un film. J'ai déjà dit que l'on avait sifflé la *Charrette fantôme* dans une salle élégante dont les habitués aiment à faire du bruit. Dans un grand établissement du boulevard, on a sifflé la *Quatrième alliance de Dame Marguerite*, une comédie suédoise de haut humour et de tenue remarquable. Et je ne m'étonne pas du tout de lire sous la signature de M. Jean Gallier-Boissière : « Bien que je ne sois pas partisan des méthodes fascistes, je crois qu'il deviendra prochainement indispensable de préparer une petite contre-attaque... etc. »

Il serait fort regrettable qu'on allât jusqu'aux voies de fait, mais on a le droit de se désoler et de crier son irritation quand on entend siffler des films qui sont l'honneur de l'écran, alors que sont supportées silencieusement des idioties navrantes renforcées de littérature pédantesque.

Films de Propagande

De M. Maurice Prax dans Le Petit Parisien.

- Viens-tu ce soir au cinéma?
- Qu'est-ce qu'on donne?...
- L'instituteur m'a donné le programme : le v'là...
- Lis un peu... Moi j'sais pas très bien...
- On donne, attends, on donne : premier film : guanos et superphosphates... Deuxième film : sols argileux et sols humifères...
- Quoi que c'est que ça?...
- J'sais pas... Enfin, pour finir, troisième film : comment il faut faire pondre les poules...
- Tu te fiches de moi...
- Non. C'est sur le programme...
- C'est encore un truc des gens de la ville... Non, mais des fois !... Ils veulent nous apprendre à faire pondre nos poules !... Ils feraient bien mieux d'apprendre ça aux leurs qu'ont des bas de « soye » et des beaux poulaillers... Pas de danger que j'aie vu ce machin-là !... J'aime mieux faire une manille...
- Tiens?... Moi aussi... J'te paie un litre !...

On va donc installer dans les campagnes des cinémas éducateurs, des cinémas « prévus par la loi du 8 août 1918 et du 5 août 1920 », des cinémas destinés uniquement « à la vulgarisation des connaissances utiles à l'agriculture ou à la propagande agricole »... Et c'est, assurément, une utile, patriotique et agricole institution...

J'ai bien peur, malheureusement, que ces films horticoles, vnicoles, séricicoles (etc., etc.) et pédagogiques ne soient accueillis avec quelque ironie par nos agriculteurs et nos paysans qui connaissent, pour la plupart, admirablement, leur métier et qui ont

plus besoin de main-d'œuvre que de conseils, — de beau temps (et de pluie aussi) que de leçons...

Quelques-uns de ces films de vulgarisation pourraient cependant leur être très utiles, leur donner des idées, leur ouvrir des horizons... Mais il faudrait, il me semble, joindre l'agréable à l'utile et profiter de l'institution de ce cinéma champêtre, pour donner au village, avec un enseignement efficace, une distraction bienfaisante... Qu'on établisse des programmes panachés et non point strictement agricoles, et non point rigoureusement scolaires et administratifs... Qu'on donne au paysan quelques tuyaux sur l'utilisation des guanos ou la culture du blé — sur toute question touchant à la terre. Ce sera très bien... Mais qu'on l'amuse aussi... Qu'on lui présente les beaux films des villes, les jolies histoires de la lanterne magique, avec les Charlot, les Douglas, les Mary Pickford et les « stars » de France et d'Amérique...

C'est avec ces belles histoires qu'on donnera peut-être au village les meilleures leçons... Les jeunes gens et les jeunes filles du village apprendront ainsi, en effet... qu'il n'est pas nécessaire de partir pour la ville pour aller au cinéma...

Déformations

De M. Vuillermoz dans Le Temps.

Une des causes principales de la lenteur des progrès de l'art cinématographique réside dans l'esprit de fatalisme et de résignation qui règne parmi ses techniciens. Le cinématographe travaille avec loyauté, mais sans grandes illusions. Il sait qu'entre le moment où il conçoit son œuvre et celui où elle passera sous les yeux du public, d'innombrables déformations de sa pensée interviendront qui la rendront souvent méconnaissable. L'opérateur, l'éditeur, l'exploitant, le projectionniste auront, tour à tour, l'occasion de collaborer à son film, d'en changer le rythme et l'équilibre, de le couper, de le presser, de le ralentir, de modifier son caractère et de le trahir sans cesse, avec une parfaite inconscience. Au studio, on établit une mise en scène avec minutie, mais on sait bien que la plus grande partie de ces scrupules est inutile, car l'œuvre échappe très vite à son auteur.

Il est un point élémentaire, en particulier, sur lequel on n'est pas encore parvenu à se mettre d'accord : c'est celui des « mouvements » du film, au sens que les compositeurs attachent à ce mot. Les musiciens prennent les plus grandes précautions pour que leurs intentions métronomiques soient respectées. Ils estiment, avec raison, qu'un *andante* ne doit pas être pris pour un *allegro* et qu'il ne faut pas confondre le *largo* et le *presto*. Et la Société des auteurs vient d'intervenir pour empêcher les amateurs de danses modernes de transformer le « Clair de lune » de Werther en fox-trot et la *Marche funèbre*, de Chopin, en tango.

Au cinéma, rien de semblable. Le projectionniste de village est maître de ses mouvements. Sans contrôle, sans responsabilité, il presse ou ralentit à son gré, fait d'une scène d'amour un steeple-chase et compromet la dignité du père noble en lui communiquant une vivacité ambulatoire d'un comique inattendu. Je vois, en ce moment, dans des cinémas de province, des films absolument déformés par la projection. C'est un véritable « sabotage » qui porte le plus grand préjudice aux auteurs et aux éditeurs. Sabotage cordial et sans malice, d'ailleurs : il s'agit simplement de gonfler un programme un peu court ou de « tasser » un métrage trop copieux. Mais le résultat est le même que si l'opérateur exécutait une féroce vengeance.

Quelle serait la responsabilité légale d'un chef d'orchestre d'opéra qui s'amuserait, un soir, à transformer en « galop » une marche religieuse? Le projectionniste à qui l'on confie une composition cinématographique n'est-il pas un chef d'orchestre chargé de diriger une partition lumineuse et n'a-t-il pas les mêmes devoirs?

Films Historiques

De M. Jacques Vivien dans Le Petit Parisien.

Une maison d'édition française, annonce la prochaine réalisation d'un grand projet. Il s'agit de filmer les épisodes les plus caractéristiques de notre histoire nationale.

Assurément, le manifeste par lequel elle expose ses vastes desseins n'a pas la hauteur de vues et la noblesse d'expression de la page célèbre de Renan : « Le culte des ancêtres est, de tous, le plus légitime; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, de grands hommes, de la gloire, voilà le capital social sur lequel on assoit une idée nationale... Avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices que l'on a consentis. »

Mais, à défaut de ce langage élevé, cette sorte de préface aux futurs films historiques dit simplement ce que tout le monde pense : « Tolérons-nous plus longtemps que l'étranger pille nos archives et répande à travers le monde des tableaux mensongers?... Nous ne voulons plus que des mains inexpertes ou malpropres touchent à ce qui nous appartient. Nous voulons défendre notre renom par une production sincère et véridique que nous seuls pouvons réaliser. »

Ce ton véhément n'est pas pour nous déplaire. Nous avons vu sur l'écran trop de déformations, trop de parodies de notre histoire. Déformations souvent voulues. Il y a quelque temps, en expliquant, à la tribune de la Chambre, les raisons de l'interdiction d'une *Madame du Barry*, de provenance allemande, où toutes les traditions françaises étaient outragées, où la Révolution était transformée en une orgie, M. Léon Bérard disait justement que nos ennemis sont jaloux de la richesse de nos annales. Mais, pour un film évidemment trop tendancieux, auquel le visa ne pouvait être accordé, combien d'autres ont dénaturé sournoisement la vie française du passé ! Au demeurant, même sans intentions hostiles, l'âme française peut-elle être évoquée dans une expression parfaitement juste par des étrangers?

Nous jugerons, sur ses premiers efforts, le programme de ces reconstitutions historiques. L'entreprise nous paraît intéressante par son ambition même. Nous avons assez souvent dit notre opinion sur la puérité d'un grand nombre des affabulations traduites en images. Un spectacle qui, tout en étant attachant, évoquerait de la vérité, permettrait quelques réflexions, pourrait laisser un souvenir, serait le bienvenu, en ce moment.

Ne dissimulons pas, toutefois, que, même avec les intentions les plus droites, l'œuvre est difficile. Il faudra y apporter beaucoup de tact et de goût, en même temps que le sens exact de ce qui doit frapper l'imagination.

Lumière

De M. Jean Barreyre dans L'Intransigeant.

Parce que certains metteurs en scène réussissent quelques films aux intérieurs savamment ténébreux, la mode est venue. Depuis, les personnages s'agitent dans des demeures obscures où la lumière massive tombe sur leur dos, adroitement visé par les électriciens. Il paraît que c'est plus artistique. Le cinéma allemand abuse de ces effets d'éclairage qui n'éclaire pas, et peut-être mourra-t-il d'être aussi artificiel. Ne faisons pas courir de danger au cinéma français qui court assez de risques déjà ! Donnez-nous, s'il vous plaît, des intérieurs où le soleil circule et où le jour éclaire. Faites-nous sentir qu'il chauffe et fait épanouir les roses. Ne changez pas en nuit polaire un printemps qui a des oiseaux. Ne rendez pas mélancolique la maison de campagne, si l'été commence et si les prairies sont en fleurs. Dites-vous que lorsque nous voudrions voir de belles photos nous n'irons plus au cinéma, mais chez le photographe.

**Les Meilleurs
Appareils**

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

**Tous les
Accessoires**

Renseignements & Devis sur Demande

Le Cinéma aux Champs

De M. Clément-Vautel dans « Le Journal ».

Une émigrée aux champs disait avec mélancolie :
— C'est gentil, la campagne, mais ça manque de dancings et de cinémas !

Il n'est pas encore question d'installer un dancing à Nefles-la-Grande-Eglise, mais le Sénat vient de rendre définitive la loi qui crée le cinéma rustique, — j'allais écrire le « Rustic Cinéma ! »

M. Chéron va faire projeter sur des écrans villageois certains films qui doivent « vulgariser les connaissances utiles à l'agriculture ».

Très bonne idée, à la condition, bien entendu, que ces films soient vraiment instructifs et choisis avec à-propos. Qu'on ne cherche pas à enseigner aux paysans picards les secrets de la culture du riz et que le cultivateur berrichon qui possède quelques arpents de terre ne fasse pas douze kilomètres à pied pour aller voir au cinéma de propagande comment on laboure, dans le Connecticut, avec une charrue automobile à douze socles.

Il faut d'ailleurs compter avec le scepticisme gouaillier du paysan devant les initiatives des « beaux messieurs de ville » en matière agricole.

J'entends d'ici maître Pâtrel en train d'échanger, au Chéron's Cinéma, des réflexions avec son voisin, le père Jean-Louis :

— Ces Parisiens ! y viennent avec une lanterne magique nous apprendre à cultiver nos champs !...

— Y s'moquions d'eux, ben sûr... Mais j'suis pas v'nu pour vouer ça, bon sang !

— Mé non pus !... C'est-t-y qu'on va bientôt nous montrer Charlot ?

Les paysans, et surtout les paysannes, suivront d'un regard assez distrait les films agricoles... Ce qu'ils attendent du cinéma officiel des campagnes, ce sont des films où précisément il n'y a rien du tout de campagnard.

Pour leur faire avaler la pilule didactique, instructive et probablement inefficace, il est indispensable de leur tourner aussi,

sur l'écran lumineux, de belles histoires où il ne sera pas question d'engrais...

J'espère qu'on y a pensé.

Le vrai cinéma des campagnes devrait avoir un programme aussi peu agricole que possible. Qu'il soit la distraction qui manque aux gens de la terre : on quitte les champs parce qu'on est attiré par le cinéma de la ville. Que celui-ci prenne les devants et aille remplacer, avec ses cow-boys et ses ingénues blondes les personnages périmés des contes de la veillée...

Le vrai Chéron's Cinéma doit être, avant tout, amusant, car si la terre meurt, c'est d'ennui.

La Nationalité des Films

De M. Raymond Berner dans La Presse.

La question de la nationalité des films est à l'ordre du jour. On discute ardemment dans les milieux cinématographiques dans quelles conditions un film peut être qualifié de français.

On a demandé que, pour que cette mention « film français » soit valable, il comporte un minimum de capitaux et d'interprètes français, en plus bien entendu, du scénario et du metteur en scène, et que ledit film soit tourné en France. Un de nos excellents confrères, M. Verhyllé, rédacteur en chef de « l'Écran » s'est attaché à combattre cette idée. Pour lui, l'auteur seul du film compte et s'il est Français, automatiquement le film l'est également quels que soient le lieu où il a été tourné et les artistes par qui il est interprété.

Et M. Verhyllé apporte à l'appui de ses dires certains arguments empruntés à la littérature, la peinture et la musique. Personne, dit-il, ne conteste leur nationalité aux œuvres que les artistes français créèrent durant leur séjour à la Villa Médicis, à Rome.

Evidemment, mais on pourrait objecter d'autre part que Gluck l'Allemand et Lully l'Italien — je l'ai déjà écrit ici — sont considérés comme des Français parce qu'ils ont vécu et créé en France. Il est inutile de multiplier des exemples dans ce sens, qui ne seraient pas difficiles à trouver.

D'ailleurs, il y a des raisons bien plus proches et bien plus cinématographiques, qui me semblent infirmer la thèse de M. Verhyllé. Le choix des acteurs est un point extrêmement important pour la composition d'un film. Nous avons déjà maintes fois parlé du malaise que nous éprouvons en voyant des Américains s'efforcer de jouer des rôles de Français. C'est le reproche fondamental que nous pouvons faire aux *Deux Orphelines*, de Griffith. En supposant qu'il eût été tourné en France, sous la direction d'un metteur en scène français, par les mêmes artistes américains, ce film aurait été quand même américain. La marque de fabrique est sur la physionomie des acteurs.

Gance a confié le rôle de Norma, née à Londres, à une Anglaise; Henry Russell a donné le rôle de Concepcion à Mme Raquel Meller, à cause de son origine espagnole. La physionomie de

l'acteur de cinéma fait partie « intégrante » du film et elle a une signification « constante » même à l'état de repos.

On ne peut donc pas assimiler le cinéma aux autres arts, qui comme les œuvres dramatiques, lyriques et la musique pure sont « inertes », et que l'on doit « recréer » chaque fois qu'on veut les faire revivre. Au cinéma, décors, mise en scène, interprétation, sont absolument inséparables du scénario. C'est pourquoi un scénario français, mis en scène par un Français et tourné dans notre pays par des étrangers, qu'ils soient Américains, Allemands, Suédois ou Italiens, ne donnera jamais un film français. Et je défie bien quiconque de me prouver le contraire.

La Langue du Cinéma

Du Petit Champenois.

Déjà, j'ai eu l'occasion, en ma modeste chronique au *Petit Champenois*, de pester contre l'intrusion ridicule des mots anglais dans le vocabulaire des sports. Lisez un compte-rendu de « match » : si vous n'êtes un fervent sportman, vous n'y comprendrez absolument rien.

Aujourd'hui, laissez-moi vous signaler un autre danger que la presse spéciale du cinéma dresse contre la langue française.

Dans un journal voué au septième art, voici... tenez-vous bien ! — ce que je viens de lire :

« Ce scénario, visué par un cinéaste de talent et dont l'écranisation est particulièrement allurale, a été découpuré et filmé dans les studios X... ; il est interprété par la toute photogénique M^{me} X... »

Eh bien ! non, non et cent fois non, il n'est pas possible, pour l'honneur même de notre langue, d'accepter un pareil charabia. Et il serait criminel de laisser quelques cinéastes iconoclastes empoisonner peu à peu la langue la plus limpide, la plus nette, la plus harmonieuse qui soit au monde.

Notez que le bourreau qui a osé cet horrible enchevêtrement de barbarismes, renouvelés des supplices chinois, n'a même pas l'excuse d'avoir sacrifié la pureté des mots à la précision de la pensée. Car il aurait parfaitement pu écrire, en français cette fois : « Ce scénario, réalisé par un cinématographe de talent et dont la mise à l'écran est d'une allure particulière, a été découpuré et filmé... » etc. »

Mais, pour ce faire, il suffirait de connaître le français.

Avouez que beaucoup de ceux qui se mêlent d'écrire oublient de commencer par là...



VIENT DE PARAÎTRE :

LE VADE-MECUM de L'OPÉRATEUR CINÉMATOGRAHISTE

Deuxième édition revue et considérablement augmentée, par R. FILMOS

300 pages, 87 dessins et schémas, 7 tables. — Indispensable à MM. les Opérateurs et Exploitants Cinématographistes

EN VENTE A LA MAISON DU CINÉMA. — PRIX : 9 FRANCS (PORT EN SUS 1 FRANC)

C. BENEDICT

dans le rôle du

**Forçat
PAGNOL**



S. DOIZY

dans le rôle de

**Marianne
LEBREUIL**

M^{ME} M. LEPERS
DAME YVONNE

« C'est la flamme miséricordieuse qui s'est élancée du cœur de Marianne Lebreuil, les plaies de l'âme de Pagnol, âme ulcérée par le vice et par le crime, ont disparu, comme s'était nettoyé le corps du Lépreux sous la vivifiante parole du Maître. »

M. BRACCO
LE NOTAIRE

M. BOURGOIN
LEBREUIL

M. MOUNET
CROCHUT

Dans le rôle de

**Lucien
DUMONT**

A. ROANNE

Dans le rôle de

**Jeanne
CROCHUT**

J. MALHERBE



CINÉMATOGRAPHES PHOCÉA



8, Rue de la Michodière, 8 - PARIS



SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

LE SANG BLEU

Exclusivité « Star Film »

En Vendée, le grand drame qui va bouleverser le monde mène les paysans à l'assaut du château du marquis de Clermont; une balle frappe mortellement la jeune marquise, l'incendie s'allume de toutes parts. Pour sauver sa fillette, Germaine, le marquis, par une porte dérobée gagne la campagne. Il trouve asile chez le meunier Ledru, serviteur fidèle du roi, lui remet une somme d'argent, le charge d'assurer l'éducation de son enfant et s'enfuit pour échapper aux rebelles...

Après avoir émigré, il reprend du service et revient en France. Mais, le 20 septembre 1792, au cours de cette légendaire bataille de Valmy où les jeunes et enthousiastes recrues de Kellermann bousculèrent l'invasisseur, il fut tué glorieusement en commandant le feu.

La chronique rapporte que le soir même de ce sanglant combat, les pillards de cadavres firent ample butin! C'est ainsi qu'un officier tué fut dépouillé d'un brevet de citation à l'armée et que sur le marquis de Clermont fut volé le testament par lequel il instituait sa fille héritière unique de ses biens. L'auteur de cette sinistre besogne, un certain scribe Collin aussitôt dénoncé fut appréhendé, mais sans qu'il ait été possible de retrouver les documents qu'il avait cachés en lieu sûr. Traîné devant le Tribunal révolutionnaire, il fut condamné à la marque infamante et à la détention perpétuelle, et incarcéré au bagne de Toulon.

Première Partie: LES FORAINS

Vingt cinq années ont passé. Louis XVIII est roi de France. Dans un petit village de Provence, une troupe de forains fait son entrée à grands flonflons d'orchestre et à force boniments; paysans, paysannes et gamins s'empressent auprès de la troupe qui déjà s'installe pour la représentation du soir. Dur métier que mènent là Amor l'Hercule et l'Ecuyère. Labeur pénible que poursuivent inlassablement Yves le Pierrot et sa femme

Germaine, mais qui éprouve la santé de leurs enfants et étiole peu à peu la mignonne Louison...

...Cependant l'infâme Collin a réussi à s'évader de prison. Au hasard de sa fuite, il se réfugie dans la roulotte des saltimbanques où le Pierrot et sa femme soignent leur fillette alitée et fiévreuse. Yves saute à la gorge du bandit, aperçoit sur sa poitrine la marque infamante, se laisse cependant émouvoir par ses supplications, lui donne de vieux vêtements et lui rend la liberté...

Collin s'empresse d'aller reprendre les documents cachés jadis. Grâce à la citation volée, il se fait passer pour le Chevalier de Saint-Dorin, retour d'exil, et sous cette fausse qualité parvient à se faire admettre dans un cercle d'aristocrates. C'est ainsi qu'il rencontre le vieux duc de Clermont à la recherche de sa petite-fille disparue depuis 1789, et dont lui seul possède un document permettant de l'identifier...

Alors, un plan diabolique naît en l'esprit du pseudo-chevalier... Découvrant la marque imprimée jadis par le fer rouge, il sourit sinistrement à son miroir songeant qu'un jabot de fines dentelles cachera bientôt et pour toujours le signe d'opprobre.

Deuxième Partie: LE CHEVALIER FORÇAT

En toute sécurité maintenant, sous ses habits de cour, Collin recherche Germaine de Clermont et apprend qu'elle est la femme d'un saltimbanque nommé Yves. Grâce à d'habiles recoupements, il découvre celui-ci, lui apprend que sa femme est petite-fille du duc de Clermont et offre de la conduire aussitôt au château de son grand-père; il pose toutefois la condition qu'elle se sépare de son époux qui n'est lui qu'un saltimbanque. Mais Germaine aime tendrement Yves. Bien que la maladie de sa fillette Louison lui fasse regretter l'opulence entrevue, elle préfère renoncer à titre et richesse pour demeurer, pauvre d'argent, mais riche d'amour, aux côtés de son mari.

Troisième Partie: MAMAN

Ce premier échec ne rebute point le Chevalier de Saint-Dorin... Cependant, la petite Louison, de plus en plus affai-

blie par le manque de nourriture, gît épuisée sur une modeste couche d'auberge; sa maman a réuni les dernières pistoles pour appeler un médecin en consultation; Collin, sous le pavillon du duc de Clermont, achète la conscience du docteur et obtient de lui que son diagnostic réclame pour la fillette une vie large et facile; affolée, la pauvre maman ne sait plus comment sauver le petit être sans forces...

Collin paraît et lui dit que son devoir est de venir au château de son grand-père où la jeune Louison trouvera le confort et partant la santé. Prise entre deux sentiments de femme et de mère, Germaine n'hésite plus. Dans une lettre touchante qu'elle écrit à son mari, elle lui expose humblement sa douleur et son devoir, laisse couler une larme de tendresse sur le papier qu'éclaire faiblement la lueur d'une bougie à mi-consumée, dit adieu d'un regard à toute sa vie passée et fuit vers le carrosse qui l'attend à la porte.

Dans le même temps, à la devanture d'un brocanteur, Yves et son fils achètent le cadeau qu'une heureuse recette leur permet enfin d'offrir à celle qu'ils aiment profondément. Le cœur en fête, ils s'empressent vers l'auberge, impatients dans leur joie de connaître la sienne. Ils entrent... Le foyer est vide! Ils s'inquiètent, petit Pierre bondit dans la maison. Lui, avec un affreux pressentiment, se dirige vers la table; une lettre gît, seule épave d'un passé. Il la décachète, la parcourt et comprend. Alors avec cette même mantille qu'il avait achetée pour la voir sourire, instinctivement, il essuie ses pauvres grands yeux! les larmes en coulent doucement et creusent sur son maquillage comique les premiers sillons de douleur.

Quatrième Partie: LES ÉPAVES

Accueillie avec grâce et largesse par le duc de Clermont, Germaine voit la santé de sa petite malade s'améliorer rapidement. Mais son mari et son fils lui manquent chaque jour davantage...

Cependant, harassés, affamés, à bout de forces, Yves et son fils s'arrêtent sur la grande route poussiéreuse; un carrosse passe rapidement. « C'est maman! » crie le petit Pierre. C'est en effet, Germaine, marquise de Clermont, au côté du Roi, hôte de son grand-père. Yves sait maintenant où aller chercher sa femme! Il s'approche du château. Chassé par la valetaille, indécis, peureux, il se cache avec son fils dans une grange abandonnée. Mais Collin, d'une fenêtre, a aperçu le comédien. Il va le trouver et lui offre de l'argent à condition qu'il quitte immédiatement le pays. Yves, sous l'insulte se jette sur l'homme qui a détruit son bonheur et le terrasse. Dans la lutte, il aperçoit sur la poitrine du scélérat la marque de l'ancien forçat dont il a jadis facilité la fuite. Collin se sentant reconnu va chercher la Garde et lui désigne le Pierrot comme un ancien soldat de Napoléon, venu pour assassiner le Roi.

Au cours d'une fête célébrée au château, en l'honneur de Louis XVIII, Yves pénètre dans le parc et surgit au milieu des couples dansants, amuse les spectateurs qui réclament ses tours...

Il enlève petit Pierre à bout de bras, mais le gamin épuisé retombe. Collin profite de l'incident pour le faire appréhender. Son sort paraît décidé, mais le Roi lui-même a observé

cette scène du balcon. Sur les prières de la petite Louison, il s'interpose et demande à Yves s'il est vraiment venu pour l'assassiner. Pour toute réponse, Yves, d'un geste rapide, déchire la chemise du faux chevalier et montre au roi la marque du forçat de Toulon.

Epilogue: LES DEUX SANGS

Emu par l'amour fidèle de Germaine, séduit par la grâce de ses enfants, le Roi confère à Yves le titre de marquis de Clermont. La petite famille retrouve enfin le bonheur d'antan, mais cette fois sans les soucis du lendemain.

LA BONNE MANIÈRE

Exclusivité « Gaumont »

Nancy Flavell est une charmante jeune fille très sentimentale, mais surtout très espiègle. Elle fait le désespoir de ses parents parce qu'elle montre une tendance fréquente à ébaucher des amourettes.

Elle a rencontrée une confidente dévouée, Geneviève, sa camarade de pension.

M. Flavell, père de Nancy, a pour secrétaire Clarence Brooks brave garçon certes, mais très timide. Il éprouve un profond amour pour Nancy. Celle-ci ne le trouve bon qu'à servir de cible à ses plaisanteries.

Cependant la famille Flavell a pris la détermination de marier Nancy et même de lui désigner son fiancé. Son choix se fixe sur Arthur Braille, mais le seul sentiment qu'il inspire à Nancy est le mépris.

Sur ces entrefaites, la guerre éclate. Nancy espère que ce sera une occasion pour elle de rompre cette relation.

Or, à la grande surprise de tous, sans excepter Nancy, Arthur Braille est l'un des premiers à répondre à l'appel aux armes lancé par le gouvernement. Pendant la guerre, la conduite de Nancy est admirable.

Un beau jour, elle croit avoir enfin trouvé le fiancé rêvé, le mari idéal. Celui qui fait vibrer son âme n'est autre qu'un ténor italien qu'elle rencontre à une fête de bienfaisance et qui, d'ailleurs méprise les américains.

Mais voici que Braille est enrôlé dans une formation militaire. Les parents de Nancy décident que le mariage se fera dès le lendemain. Nancy proteste, ses parents passent outre. Elle se souvient alors de Clarence Brooks.

Au moment où les préparatifs sont terminés, Nancy déclare que la veille, elle a contracté mariage avec Brooks dans une visite qu'elle lui a faite au camp. Elle prévient Brooks de son stratagème qui, à son avis, lui permettra de gagner le temps nécessaire pour épouser le ténor Italien.

Mais voici que Brooks revient du front. Nancy charge son amie Geneviève d'aller à la rencontre de Brooks à la gare. Celui-ci est déjà parti chez les Flavell où Geneviève le trouve enfin. Confidemment elle lui donne l'adresse du ténor italien où il trouvera Nancy. Fureur de Brooks.

Ce jour-là les journaux ont vivement critiqué le chant du

PROCHAINEMENT PRÉSENTATION AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ

Le CHATEAU de BRONZE



GRAND CINÉ ROMAN

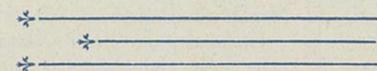
D'AVENTURES

en

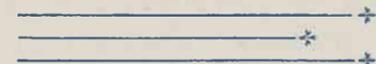
4 ÉPISODES

Interprété par

LE POPULAIRE



EM. GHIONE



(ZAZAMORT)



CINEMATOGRAPHES

8, Rue de la Michodière, PARIS

36, Rue de Rome, MARSEILLE

PHOCÉA



ténor. Il en est bien affecté, il se lamente et que dira-t-il quand s'approchant de Nancy pour l'embrasser, celle-ci le repoussera! A ce moment, Brooks fait éruption dans la chambre, il roue de coups le ténor italien, enlève Nancy, l'installe dans une auto et la conduit chez lui, où sa mère, dit-il, l'attend « avec sa femme ».

Voilà déjà Nancy complètement subjuguée. Brooks déclare qu'il en a assez d'être traité en nigaud. Il allait le lui montrer, et comment! La vieille mère de Brooks se rend chez lui où elle accueille chaleureusement son fils et celle qu'elle croit sa bru.

Deux chambres les attendent. Quelle situation délicate! Nancy essaye encore de ruser. A quoi bon? Elle demandera à Brooks de l'épouser pour divorcer ensuite. Brooks lui répond que la guerre lui a fait connaître ce qu'elle vaut et ce qu'il vaut, mais que si elle peut lui déclarer solennellement qu'elle en a assez de tous « ces jeux dangereux » il consent à l'épouser.

Nancy promet. Elle s'éprend d'amour pour Brooks, elle sera sa femme tendre et fidèle, car cette fois elle a trouvé enfin l'époux idéal qu'elle cherchait. Elle pourra même assurer dès ce moment qu'elle se montrera une mère affectionnée.



LA FEMME NUE

Exclusivité « Gaumont »

Femme élégante, la princesse Paule de Chabran, après accord avec son mari, vit librement dans un monde d'artistes. Parmi ces derniers, le peintre Rouchard a adopté une pauvre jeune fille que le hasard a mis sur son chemin. Elle s'appelle Lolette et sa beauté inspire les toiles de Rouchard. Mais Lolette fait la connaissance de Pierre Bernier, un ami de Rouchard. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre et Lolette quitte Rouchard pour aller vivre avec Bernier. Après quelques mois, Bernier expose au Salon sa toile : *la femme nue*, pour laquelle Lolette a servi de modèle et la plus haute récompense lui est décernée. Ivre de joie, Bernier associant Lolette à son triomphe lui offre de l'épouser. La fortune sourit maintenant au jeune ménage, mais une ombre vient assombrir leur bonheur. La princesse Paule a désiré posséder un portrait d'elle brossé par Bernier. Au cours des séances de pose, le jeune maître subit l'attirance de cette grande coquette. Lolette les surprend un jour dans une attitude qui ne lui permet aucune équivoque. Elle essaye vainement de défendre son bonheur menacé. Mais Bernier grisé par son nouvel amour demeure indifférent au rappel du passé, aux larmes de sa femme.

Du temps a passé. Lolette, après avoir tenté de se suicider est de nouveau recueillie par le bon Rouchard, tandis que Pierre Bernier, qui a cessé de plaire, regrette tardivement hélas, le bonheur qu'il a repoussé.

Si vous voulez
acheter . . . **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy - PARIS

DENISE

Exclusivité « Phocéa »

Elevés ensemble dès leur enfance, Denise Brissot et Fernand Thaurette étaient fiancés depuis longtemps malgré l'inégalité de leurs situations.

Roger Brissot, père de Denise, vieil officier en retraite, de saine bourgeoisie, de mœurs sévères et goûts simples, ne transigeait pas sur la question d'honneur.

Il avait abandonné la carrière des armes qu'il adorait pour épouser sa fiancée qu'il savait pauvre et il ne pouvait comprendre que l'on fit marché de sa conscience par vanité ou par esprit de lucre.

Eléonore de Thaurette, mère de Fernand, ne voulait pas abdiquer et s'obstinait à vouloir rester jeune, tandis que Fernand désœuvré de profession, était avide de toutes jouissances, étourdi jusqu'à l'inconscience et égoïste jusqu'au cynisme.

Denise profondément honnête et amoureuse confiante, ne soupçonnait pas la vie désordonnée de Fernand et attribuait à la tiédeur de son amour pour elle, ses fréquentes négligences et son étourderie.

Néanmoins, l'amour de Denise était toujours pour le viveur cynique, tantôt comme un parfum de fraîche jeunesse, tantôt comme une tentation trouble et obscure.

Les scrupules n'étouffaient pas Fernand, et un soir au Cercle, il profita de l'ivresse d'un de ses amis pour lui gagner une somme énorme. Le partenaire promit de le payer le lendemain, mais il espérait bien que Fernand lui donnerait une revanche méritée.

Le lendemain soir, en effet, de Loriac lui remit la somme due, et demanda sa revanche, mais Fernand, sans crupules, voulut s'esquiver, prétextant qu'il était attendu.

Un membre du Cercle qui n'avait pu s'empêcher la veille de remarquer qu'il était indigne de la part de Fernand de profiter de l'ivresse de Loriac, ne lui ménagea pas sa façon de le juger, le traita de malhonnête homme. Ils s'élançèrent l'un vers l'autre... un duel était inévitable.

André de Bardannes, ami de vieille date des Thaurette, tout en déplorant la conduite de Fernand, ne put se refuser à l'assister dans son duel sans toutefois lui cacher que sa conduite était sévèrement jugée par tous.

La veille de son duel Fernand réussit à obtenir un rendez-vous de Denise, et les jeunes gens se rencontrèrent la nuit venue à l'orée d'un bosquet.

Subjuguant la malheureuse enfant il obtint d'elle ce qu'elle croyait être la consécration intime de leur union et ne sut rien refuser à l'homme qu'elle adorait et qui peut-être allait mourir.

Sa joie le lendemain fut immense en voyant reparaitre l'adoré sain et sauf, et la crainte de sa faute l'ayant harcelée toute la nuit elle demanda à Fernand de presser leur mariage.

Mais rassuré à présent, le cynique personnage lui répondit qu'il trouvait très suffisante leur façon actuelle de vivre, puis il la quitta froidement.

Denise sombrait dans un abîme de tristesse, elle ne put cacher longtemps à sa mère quelle était son angoisse et la cou-

HURLE A LA MORT

Exclusivité « Harry »

Dominée par les cimes neigeuses de la Sierra Nevada, la « Vallée du Silence » était, autrefois, le refuge de nombreuses bandes de loups affamés, qui dévastaient la contrée.

Ces loups gris, appelés par les Américains « Gris de Buffalo », très communs dans les Etats-Unis, suivaient la piste des troupeaux de buffles et faisaient leur proie de ceux qui restaient en arrière.

Lorsque les buffles devinrent plus rares, les « Gris de Buffalo » s'attaquèrent aux bestiaux installés dans les immenses pâturages disséminés dans la « Vallée du Silence ».

Poursuivis et décimés par les fermiers du pays, ces terribles carnassiers furent presque tous détruits.

Chargé d'une mission scientifique dans la Sierra Nevada, le naturaliste Charles Moran, excursionniste dans la montagne en compagnie de son guide, Tom Kenney, le plus intrépide chasseur de loups de l'endroit.

Un soir, alors que tous deux se préparent à prendre un peu de repos, un hurlement sinistre vient troubler le calme impressionnant de la nuit. C'est celui d'une louve, une des rares survivantes de cette guerre d'extermination, entreprise par les gens du pays, qui fait retentir son cri douloureux de tristesse et de solitude.

A ce hurlement Kenney s'empare de sa carabine et s'apprête à tirer, mais le naturaliste lui saisit le bras et lui demande de n'en rien faire, car il a l'intention d'aller, plus tard, dans sa tanière pour prendre, vivant, un de ses petits afin de l'appriivoiser.

Pendant ce court plaidoyer en faveur de la louve, un « Gris de Buffalo », de ceux qui, autrefois, suivaient les troupeaux de buffles pour en faire leur proie, s'avance, à demi-téméraire, à demi-prudent, à l'appel qu'il a entendu.

L'ayant aperçu, la louve, de plus en plus ardente, s'approche du « Gris de Buffalo » et tous deux s'enfoncent dans la montagne, pendant que les clairs rayons de la lune transforment la vallée couverte de neige en une immense nappe argentée.

Quelques mois plus tard, Moran est parvenu à capturer le jeune louveteau qu'il convoitait et se dispose à l'appriivoiser pour en faire son compagnon, malgré Kenney qui ne s'y fie pas, car, à son avis, le loup conservera toujours son instinct carnassier.

Après plusieurs mois d'excursions dans la « Vallée du Silence » Moran est venu se reposer au ranch de « Bad-Lands ».

Son loup à qui il a donné le nom de « Francœur », est devenu, contrairement à bien des hommes, aussi sincère dans son amitié que dans sa haine. En peu de jours, le fils de l'ancien « Gris de Buffalo » est devenu l'ami de tous les cow-boys de la vallée.

Depuis quelque temps, une bande de « ravageurs de prairies » fait de mystérieuses incursions dans les pâturages du pays et le bétail disparaît comme par enchantement.

De passage au ranch, un mulâtre cruel et fourbe, du nom de Joë Brent, s'est attiré, par sa brutalité l'inimitié de « Francœur ». Ce louche personnage, complice des « ravageurs de

rageuse maman s'unit à sa fille pour supporter le poids de cette faute, la suppliant surtout de tout faire pour que son père ignorât toujours la honte qui s'était abattue sur elle.

Les ressources du commandant Brissot ne lui permettaient pas de vivre sans travailler, aussi avait-il accepté de gérer les propriétés du comte André de Bardannes, tandis que Denise s'occupait à compléter l'éducation de la jeune sœur d'André sortie depuis peu du couvent.

M^{me} Thaurette, la mère de Fernand, se trouve aux prises avec les gros embarras d'argent aussi le projet qu'elle couve depuis longtemps lui sourit-il de plus en plus.

Elle rêve de faire épouser à Fernand, Marthe de Bardannes, riche héritière dont la fortune viendrait à point sauver la situation désespérée. Fernand fréquente assidûment le château et sous ses flatteries, Denise pressent le piège dans lequel il tente d'attirer Marthe.

Malgré la vigilance de celle qui fut sa victime, Fernand réussit à attirer Marthe dans un pavillon rustique situé dans le parc du château, mais Denise méfiante par expérience a suivi la jeune fille et au moment où le beau séducteur croit tenir sa proie, Denise paraît et la fait rentrer au château après avoir jeté son mépris à la face de Fernand.

M^{me} Thaurette et son fils décident d'éloigner Denise, dont la présence au château les gêne. Il n'est pas de calomnies qu'ils ne répandent sur la malheureuse.

Ils y réussissent en partie et la vie devient à ce point intenable au château, que Denise décide de le quitter immédiatement. Mais le comte s'y oppose; il veut auparavant faire une démarche.

Depuis longtemps en effet le comte s'est épris pour Denise d'un amour profond et, ce qui a jusqu'à présent retenu son aveu, c'est qu'il sait qu'elle fut autrefois fiancée à Fernand Thaurette.

Il se rend chez ce dernier et celui-ci lui jure que s'il a renoncé à la main de Denise, la jeune fille n'en est pas moins restée digne et pure.

Le comte est ravi de ce qu'il apprend et il se rend sur le champ chez le commandant Brissot afin de le prier de lui accorder la main de Denise, mais la jeune fille ne se juge pas digne d'épouser cet homme d'honneur et elle se révolte contre l'infamie et la lâcheté de Fernand, et confesse sa faute devant son père.

Le malheureux commandant entre dans une fureur terrible; il est sur le point de tuer Fernand, mais se ravisant, il lui accorde une heure pour que sa mère vienne lui demander la main de Denise.

Marthe, entre temps, a pu se rendre compte de la lâcheté de Fernand; elle sait à présent qu'il n'en voulait qu'à son argent.

Le commandant Brissot, sa femme et Denise viennent faire leurs adieux au comte, mais celui-ci ne veut pas qu'ils partent, il a compris quel avait été le martyre subit par Denise. Il veut racheter la faute commise par un lâche en lui donnant le bonheur qu'elle mérite.





QUATRIÈME ÉPISODE :

Le Phare de l'Épouvante

ÉDITION DU 18 MAI

RISQUETOUT

GRAND FILM D'AVENTURES EN 10 ÉPISODES

interprété par l'intrépide

CH. HUTCHISON

Film C - D



Exclusivité Gaumont

Publié par la Collection des *Grands Romans Cinéma*
en un volume complet illustré par le film, à 2 fr. 75

(Editions J. FERENCZI & FILS)

prairies », a voué une haine au fidèle compagnon du naturaliste qui n'a pas su lui cacher son antipathie.

Les jours passent, Moran et « Francœur » qui étaient repartis en exploration, reviennent au ranch de « Bad-Lands » où le naturaliste fait adresser son courrier.

Dans une lettre, Moran est avisé que sa présence est indispensable à New-York, pour corriger les épreuves d'un de ses livres, avant le tirage.

Malgré l'attachement qu'il a pour son fidèle compagnon, Moran se voit obligé de le confier aux hommes du ranch pendant son absence.

Ne pouvant croire que son maître l'a abandonné, Francœur part à sa recherche dans les endroits qu'ils avaient l'habitude de fréquenter, mais se voyant délaissé, son instinct sauvage reprend le dessus et il s'échappe de la ferme, pour reprendre sa vie errante, au moment où plusieurs cow-boys l'accusent, malgré la défense de ses amis, de ravager les troupeaux de la « Vallée du Silence ».

Des mois se passent. Ses affaires terminées, Moran revient au ranch et apprend que son brave Francœur s'est échappé après son départ.

De nombreux événements se déroulent pendant lesquels Francœur retrouve son maître et sauve la fille d'un professeur de l'Académie des Sciences, Betty Houston, qui se trouve être la fiancée de Moran. Le professeur Houston ayant été fait prisonnier par les « Ravageurs de Prairies » le shériff et ses hommes se mettent à leur poursuite. Le brave « Francœur » retrouve la piste des voleurs de bétail, mais la fiancée de Moran est de nouveau enlevée par Joë Brent que Francœur poursuit avec acharnement. Moran retrouve enfin sa fiancée au moment où Joë Brent se noie surveillé par Francœur qui hurle à la mort.

LE CHATEAU DE LA TERREUR

Exclusivité des « Cinématographes F. Méric »

Après une nuit très agitée, le Comte Del Valle s'était retiré dans son château et là vivait d'une vie toute patriarcale avec sa fille Marisa, fiancée à Goerges Daud, fils d'un riche propriétaire voisin.

Une nuit, le Comte tombait sous les coups d'un inconnu tandis que Georges qui errait dans le jardin et entendant du bruit accourait dans la chambre tragique. Il arriva à temps pour voir s'enfuir un homme, tira un coup de revolver sur lui, mais ne put l'atteindre. Et lorsque les domestiques accourus, virent le fiancé avec l'arme encore fumante, ils l'accusèrent d'autant plus fortement que certains d'entre eux l'avaient vu rôder dans le jardin.

Ce que Georges ne voulut pas révéler, c'est qu'il entretenait avec sa fiancée des rapports coupables et plutôt que d'avouer la véritable cause de sa présence dans la maison, il préféra se taire et se laisser condamner.

Mais Bualo, le bon géant que Marisa s'était attaché comme gardien fidèle, réussit grâce à la complicité de Musy, un singe

TOUT

LE MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE

APPAREILS & ACCESSOIRES

PROJECTION & PRISE DE VUES
INSTALLATION COMPLÈTE DE SALLES
AMÉNAGEMENT DE CABINES
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
LAMPES A ARC & A L'INCANDESCENCE
CHARBONS
EXTINCTEURS
OPTIQUE DE PRÉCISION

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

d'une rare intelligence, à faire évader l'innocent. Sitôt libre, Georges courut au château et là, apprenait que sa fiancée était morte. Dès lors, désespéré il jurait à Bualo de faire l'impossible pour découvrir l'auteur de la mort du Comte et de sa fille.

Ce que Georges ignorait, c'est que tout ce plan de la mort de Marisa, avait été imaginé par la jeune fille et Bualo. En effet, Marisa vivait toujours; elle s'était retirée dans une villa au bord du lac et avait peu après, donné le jour à un enfant. Pour tout le monde elle était devenue M^{me} de Mauzan. Marisa ne croyait pas à la culpabilité de Georges, mais néanmoins elle préférait se cacher pour quelque temps et de honte et aussi pour mieux préparer son plan destiné à découvrir le mystérieux assassin.

Or, le véritable auteur du crime, n'est autre que l'ingénieur Oscar Besson, qui connaissait la présence chez le Comte, de papiers précieux, donnant la clef d'une immense fortune.

Le plan de Besson était donc d'entrer en possession de l'argent et si besoin était, d'épouser Marisa qui était une jolie fille. Ayant échoué, l'ingénieur s'attacha donc aux pas de Marisa la pressant d'une cour des plus assidues.

Georges rencontra un jour dans une réunion mondaine, l'homme qu'il avait entrevu dans la chambre tragique, et, coïncidence, l'homme parlait avec une femme qui ressemblait étrangement à Marisa. Georges voulut parler à cette femme, l'interrogea, mais il ne put rien obtenir d'elle.

Ce même jour, un message secret avertit Marisa de ne plus revoir Georges, si elle tient à son enfant. Et comme Marisa cherche à revoir son fiancé, elle constate avec douleur, en rentrant chez elle, la disparition de son bébé. Georges est alors le témoin des fréquentes visites de Besson chez Marisa. Cette énigme cruelle le pousse à une grave imprudence, celle de

revoir plus intimement la jeune femme, et il tombe entre les mains des hommes de Besson, qui le jettent au fond d'un puits.

Mais Musy, témoin muet de la scène, ne reste pas inactif et une fois encore il sauvera Georges. Ce dernier se précipitera au château où Marisa vient de conduire Besson, et là, entend une terrible confession.

Besson reconnaît être l'auteur de la mort du Comte del Valle. Et Georges paraît en justicier.

Par un raffinement de cruauté, l'ingénieur saisit le téléphone et ordonne à ses acolytes de mettre le feu à la maison où se trouve l'enfant de Marisa, si dans cinq minutes celle-ci ne l'a pas laissé sortir du château.

Marisa accepte, mais le téléphone reste muet; il est trop tard. Alors Georges se jette sur le bandit et une lutte féroce a lieu. Au moment où Georges commence à faiblir sous les coups de son adversaire, une main de fer saisit ce dernier.

C'est Bualo qui vient apporter l'enfant que le brave Musy avait sauvé dans des circonstances pathétiques.

Besson succombera à la lutte, et quelques temps après, les deux fiancés reprenaient leur idylle tragiquement interrompue.

LA MURAILLE HANTÉE

Exclusivité « Eclipse »

Dans un vaste immeuble connu sous le nom de « Appartements Rickson », habitent M. et M^{me} Rufus, un vieux couple très uni.

Depuis quelque temps ils sont tristes, nerveux et tâchent de se dissimuler mutuellement une inquiétude toujours grandissante. C'est que chacun d'eux croit avoir des hallucinations. A chaque instant, ils entendent des bruits mystérieux que rien ne saurait expliquer, des murmures, des chuchotements....

Affolés, ils décident de fuir leur appartement et demandent à leur neveu Jack de venir l'habiter pendant leur absence. Jack ne demande pas mieux que de leur faire plaisir; chacun d'eux, en grande confiance, met le jeune homme au courant de la situation, mais rien ne peut entamer la gaieté de Jack.

Cependant, dès le jour de son installation dans l'appartement, il lui faut bien reconnaître qu'il vogue en plein mystère; les bruits se répètent, les chuchotements ne laissent pas de l'intriguer et le collier de perles de sa tante disparaît au moment où il allait le mettre en sûreté à la banque.

Jack est, en outre, très surpris de s'apercevoir qu'il a comme voisine une jeune fille rencontrée par lui dans des circonstances inexplicables et qu'il s'est bien promis d'éclaircir.

C'est la gentille Barbara Bradford qui vit avec sa mère et sa sœur Clara. Jack parvient à gagner la confiance de Barbara et apprend que sa sœur dont le prochain mariage est annoncé est persécutée par un certain Rodlo qu'elle avait autrefois secrètement épousé et qu'elle croyait mort depuis quelque temps déjà. Jack promet aide et protection à sa nouvelle amie. Mais voici qu'un meurtre est commis dans la maison: les preuves sont contre Jack. Presque aussitôt Clara disparaît sans qu'il soit possible de retrouver sa trace, mais Barbara a trouvé dans sa chambre un billet signé Rodlo.

Le mystère s'alourdit d'instant en instant lorsque soudain Jack, en fuyant les policiers, découvre dans le mur un escalier secret; il s'y engage et bientôt arrive à l'appartement du vieux Rickson, le propriétaire de l'immeuble. A sa grande surprise, il y découvre Clara au moment où celle-ci allait être tuée par la vraie femme de Rodlo, la téléphoniste de l'immeuble. Après une lutte acharnée contre Rodlo, Rickson et la téléphoniste, Jack parvient à entraîner Clara dans l'escalier secret et peu après les trois coupables sont capturés. Tout s'explique alors... le vieux Rickson avait disposé cet escalier pour mieux opérer ses vols chez ses riches locataires. Le collier de perles est retrouvé, mais Jack n'a pas eu seulement la clé du mystère, il a aussi trouvé celle du bonheur auprès de Barbara; et Clara étant maintenant libre, ce sont deux mariages au lieu d'un que l'on va célébrer.



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UNE SALLE DE PROJECTION

ADRESSEZ-VOUS A

LA MAISON DU CINÉMA

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS. - 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. - PARIS

Attention !

NE VOUS ENGAGEZ PAS

AVANT D'AVOIR VU

PATTE DE VELOURS

“ GENTILHOMME CAMBRIOLEUR ”

Grand Sérial en 8 Episodes

Qui sera présenté par les Etablissements Ch. BANCAREL

Concessionnaires de UNION-ÉCLAIR et de la Cie Fse Artistique JUPITER

Au PALAIS DE LA MUTUALITE

LE LUNDI 16 AVRIL

DE L'INTRIGUE...

DU MYSTÈRE...

DE L'AMOUR...

et... une action dramatique poignante d'un bout à l'autre des....

8 ÉPISODES

Tout le monde viendra voir les aventures du petit

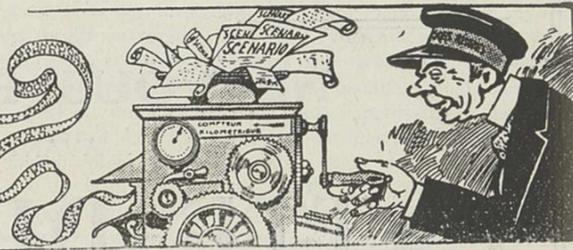
“ BOULE DE GOMME ” le fidèle compagnon de **PATTE DE VELOURS**

AGENCES RÉGIONALES :

MARSEILLE, 7, rue Suffren.
STRASBOURG, 31, rue du Vieux-Marché-
aux-Vins.
BORDEAUX, 35, rue du Pont-de-la-Mousque.
TOULOUSE, 44, rue d'Alsace.
ALGER, 14, rue Mogador.

LILLE, 8, rue du Dragon.
LYON, 16, rue Stella.
NICE, 25, rue Pertinax.
TUNIS, 91, rue du Portugal.
CASABLANCA, boulevard de la Liberté.

PRODUCTION HEBDOMADAIRE



Cinématographes Harry

Hurle à la mort, scène dramatique (1,854 m.). — Très remarquable film, où un chien-loup (le chien Strongheart) joue un rôle important.

Le scénario qui a de l'intérêt fournit des scènes très dramatiques. Le loup « Francœur » après le départ de son maître est retourné à l'état sauvage. Pourtant, il sauve la fiancée de son maître que des bandits avaient enlevée et attachée à un arbre. Toutes ces aventures sont aussi impressionnantes qu'attrayantes et forme un ensemble très réussi dont le succès est assuré.

L'extra, comique (600 m.). — Très agréable et intéressant comique, aux effets intelligemment ménagés. On y trouve un jeune homme qui s'éprend d'une jeune fille occupée à placer des démobilisés. Il se présente au placement lui-même, et refuse tous les emplois sous des prétextes divers jusqu'à ce que la jeune fille lui propose d'entrer au service de ses parents. Il devient ainsi maître d'hôtel; une série de rencontres fournit des épisodes très amusants, et un dénouement qui fera sourire et plaira.

Paramount

La hantise du désert blanc, comédie dramatique (1,365 m.). — Le scénario est extrait d'un intéressant roman de White qu'on a traduit récemment. Il met en scène les trappeurs du Canada à une époque encore éloignée où des isolés essayaient de lutter contre les grandes compagnies de fourrures. Il y a de belles scènes, très émouvantes et de beaux paysages dans *la hantise du désert blanc*.

Les aventures du capitaine Barclay, comédie dramatique (1,600 m.). — Agréables suites de péripéties

qui montrent un jeune homme devenant par fortune capitaine de navire, s'y maintenant par audace, et finissant par épouser celle qu'il aime. *Les aventures du capitaine Barclay* offriront un réel intérêt.

Etablissements Gaumont

Une bonne petite Affaire, comédie (780 m.). — *Une bonne petite Affaire*, oui, c'est le titre d'un film, et il s'applique fort bien; on pourrait peut-être même dire une excellente petite affaire.

Rien n'est plus sympathique, et plus agréable dans le goût du jour. L'aventure qui prête à de curieux combats de boxe qui font fortement péripétie est à la fois simple et plaisante. Voilà Criqui, champion de boxe d'Europe interprété par lui-même; tandis qu'il remporte victoire et succès, le boxeur Pave est poursuivi par la malchance et par sa femme, Titine, plutôt méchante: on a beau être boxeur, il faut trembler devant sa ménagère.

Pave n'a qu'un avantage: c'est de ressembler à Criqui. C'est de quoi s'avise le manager Binette, qui imagine de le faire boxer en province sous le nom de son illustre confrère. On devine qu'à ce match surviendra le véritable Criqui, et qu'il y prendra part. Comme il aura pitié de Pave, celui-ci touchera tout de même la recette, et seul Binette sera puni.

Dans votre intérêt
N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS
sans avoir demandé le dernier
prix-courant illustré de
LA MAISON DU CINÉMA

Le public sera enchanté de ce film bien fait, qui le changera de tant de niaiseries prétentieuses tout en lui donnant ce qu'il aime. Criqui n'apporte pas à l'écran que sa renommée: il a un jeu très habile.

Un Drame de la Vie, comédie dramatique (1,290 m.). — Agréable histoire d'une enfant trouvée, recueillie dans une famille et qui aime le fils de la maison. Mais celui-ci est destiné à une fille mieux née, et la pauvre recueillie s'affole de jalousie. Elle met le feu à une maison, qu'aux temps de l'enfance, elle et son petit compagnon d'alors considéraient comme la leur future... Et un berger qui l'aime et qu'elle dédaigne se laisse condamner à sa place. Quand le berger sortira de prison, elle l'épousera.

Les scènes sont touchantes, d'une belle expression, et l'ensemble est attrayant.

Pathé-Consortium-Cinéma

L'île d'Amour, rêve poétique (1,330 m.). — Le roman de M. André Legrand, *l'île d'Amour*, dont M. A. Liabel vient de tirer un film assez curieux, a eu un certain succès lors de sa publication l'an dernier. Le sujet prête mieux à la lecture qu'à l'écran. Pourtant il faut convenir que la réalisation de M. Liabel est très intéressante.

On se trouve dans une île, en des temps primitifs et idylliques. Hommes et femmes vivent sous la direction de l'« Ancêtre ». Une poule survient, si on ose écrire, c'est Eva, qui a quelque coquetterie; elle éveille l'amour dans le cœur des hommes, la jalousie et la coquetterie chez les femmes, la haine et toutes sortes de choses qui affectent, émeuvent ou réjouissent l'humanité.

Quand Eva veut s'en aller, à cause des mouvements qu'elle crée, on la supplie de demeurer encore.

Il y a quelques belles visions, quelques scènes remarquables à différents titres.

M^{me} Elmire Vautier a créé le rôle d'Eva en lui prêtant une valeur symbolique et plastique considérable; elle est vraiment un des piliers du film; M^{me} Renée Sylvaire s'oppose à elle avec une grâce et un charme très heureux et très personnels. Du côté masculin M. Jean Legrand a présenté une incarnation puissante et qui a fait une vive impression. M. Pierre Delmonde a été non moins remarqué par l'excellente force habile de son jeu qui prouve un talent des plus réels.

Passez Muscade, comique (325 m.). — Harold Lloyd (Lui) et Beucitron font la joie de ce comique très agréable où l'on trouve d'amusants escamotages chez une diseuse de bonne aventure. Ce petit film sera un succès.

Universal-Film

Le Mangeur de Feu, scène dramatique (1,400 m.). — Film assez émouvant qui se déroule dans les forêts canadiennes. On y voit un incendie de forêt impressionnant, et des personnages qui se cachent dans l'eau pour échapper à l'incendie. Le scénario montre la bravoure d'un garde-forestier qui parvient à désarmer l'hostilité de la population.

Les Prétendants d'Amélie, comédie (463 m.). — Gentil film où nous retrouvons la jeune Baby Peggy qui est la sœur d'Amélie. Celle-ci rêve d'épouser un gentilhomme et trouve un vicomte qui est chanteur ambulant et un marquis qui est maître nageur.

Film Triomphe

Ignorance, comédie sentimentale (1,350 m.). — On a bien accueilli ce film qui nous montre l'histoire plutôt romanesque d'une jeune miss anglaise assez ignorante pour se laisser séduire par un paysan. Elle épousera celui-ci devenu un gentleman, plus tard, quand elle sera veuve d'un lord épousé sans amour.

Bonne interprétation et quelques belles photos.

A. TÈNEVAIN.

Tous les Directeurs
de Cinémas lisent
" La Cinématographie o o o o
o o o o o o o o o o Française "

PROPOS CINÉMATOGRAPHIQUES

CONCOURS D'ÉTOILES.

Notre confrère *Ciné-Revue*, de Bruxelles, organise un concours pour lequel il sera alloué 10.000 francs de prix en espèces et de nombreux prix en nature. Enfin la jeune fille ou femme la plus photogénique qui aura réuni le plus de suffrages, sera proclamée : *La femme belge la plus photogénique*.

Cela est fort bien, mais que fera-t-elle de ce titre s'il ne s'accompagne pas d'un engagement sérieux?

En France nous avons eu, il y a peu de temps, un grand concours organisé par *Le Journal* et dont la triomphatrice Suzy Vernon — qui est fort jolie et qui a du talent — demeure inemployée.

La vérité est, hélas! qu'il n'y a qu'en Amérique que l'on sache faire des vedettes.

RUPTURE.

Nous croyons pouvoir annoncer qu'il y a rupture entre M. Robert Boudrioz et la société pour laquelle il devait exécuter un grand film historique — le premier d'une série. Pour ce premier film tout est donc remis en question.

QUI SERA DON QUICHOTTE?

Nous avons en France un artiste de l'écran tout désigné pour interpréter Don Quichotte, c'est Schutz, l'admirable duc d'Albe des *Opprimés*.

Mais le gouvernement espagnol, qui s'intéresse vivement à l'exécution du film que prépare Henri Fescourt, appuie avec insistance la candidature d'un artiste espagnol. Cet artiste, n'a d'ailleurs jamais « tourné » et, en outre, ne parle pas un mot de français — ce qui ne faciliterait pas la tâche du metteur en scène.

Nous voulons encore espérer que Schutz l'emportera.

LE CINÉMA A LA CAMPAGNE.

Le projet de loi relatif à l'installation du cinéma dans les campagnes déjà adopté par la Chambre et que *La Cinématographie Française* a publié dans son dernier numéro a été voté par le Sénat avant sa séparation. Il est donc devenu définitif.

OUI... MAIS...

Si la nouvelle est confirmée, elle est de celles qui doivent magnifiquement enrichir l'art cinématographique. Le problème du film stéréoscopique serait résolu. Deux Hollandais, à La Haye, se flattent d'apporter la solution, et viennent de prendre, pour leur invention, un brevet en bonne forme. Le film, — d'après leur procédé, — serait constitué de quatre images superposées, ou pour mieux dire, de quatre photographies simultanées, si bien que sur l'écran la projection donnerait l'impression parfaite des plans successifs, comme le donne le stéréoscope. Une démonstration va être faite, paraît-il, pour la presse hollandaise.

Oui... mais... est-ce sérieux?

PEARL WHITE NOUS REVIENT.

De Suisse Pearl White était allée en Espagne, mais elle en est revenue et se prépare dit-on, à tourner en France.

DOURGA N'EST PLUS.

Cette jolie et énigmatique danseuse que l'on appelait « Dourga l'hindoue » et que nous vîmes débiter à l'écran dans *La Sultane de l'amour*, vient de mourir, à vingt-deux ans!

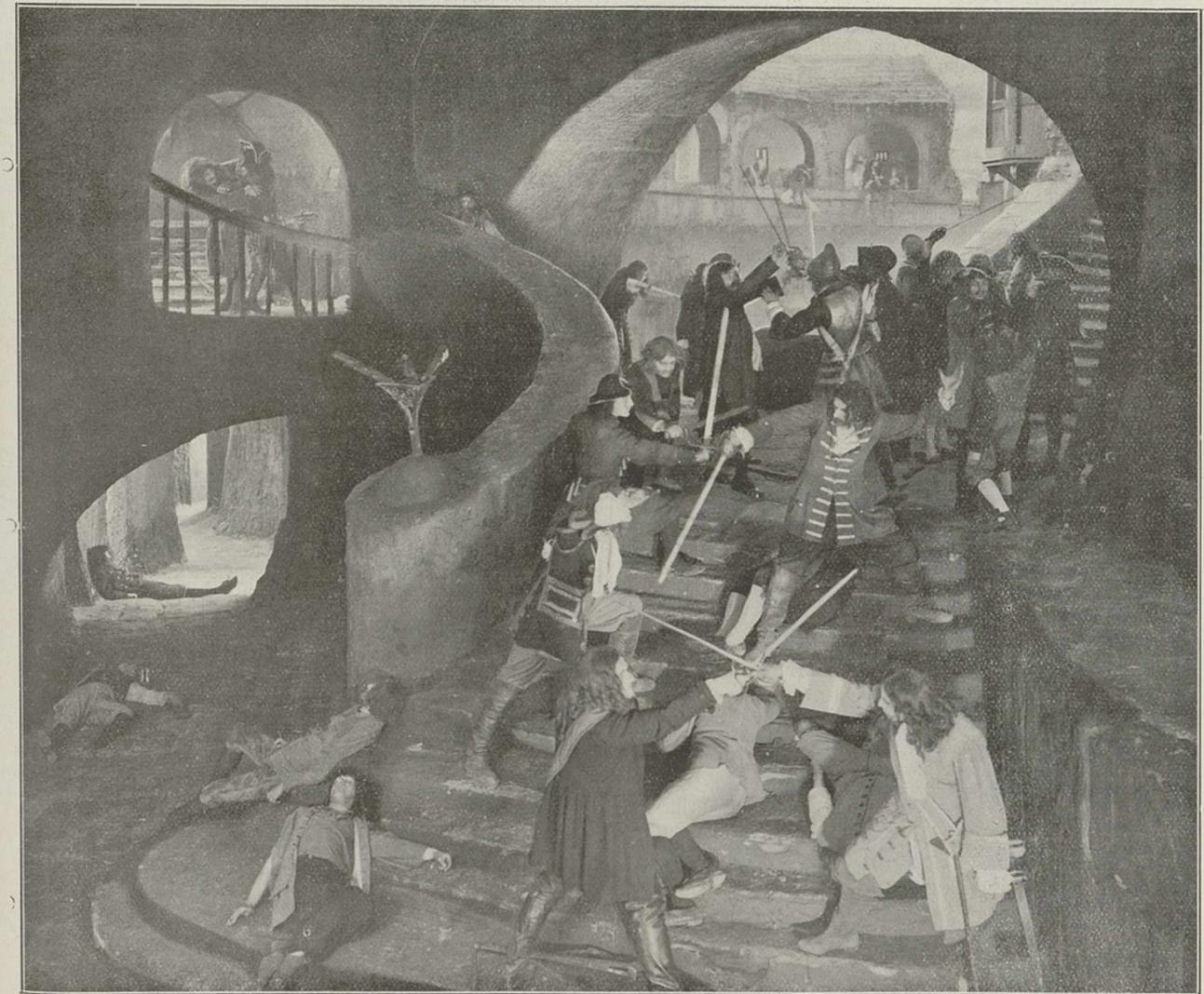
Tous les cinégraphistes auront, pour cette délicieuse fleur humaine si tôt fanée, une pensée émue.

L'HOMME AU MASQUE DE FER

d'ALEXANDRE DUMAS

LE PLUS GRAND FILM présenté à ce jour est d'une mise en scène somptueuse et d'une interprétation de tout 1^{er} ordre

Directeurs! c'est un film à grand succès et qui fera remplir vos salles



Exclusivité des GRANDS FILMS EUROPEENS

Provisoirement : 30, Rue Montmartre, PARIS — Tél. Central 22-43

REMERCIEMENTS.

A la suite de l'attribution du prix *Virginia de Castro*, M. Léon Poirier a adressé à M. Michel Carré la lettre suivante.

Mon cher Président,

Au milieu de la neige où je suis pour tourner *Geneviève*, un guide m'apporte du village l'excellente lettre où vous voulez bien m'annoncer le succès de *Jocelyn*.

C'est pour moi une joie très grande d'être le premier honoré du prix fondé par M^{me} Virginia de Castro et de me trouver ainsi mêlé à la consécration de notre art qui fut si long à obtenir, parmi les autres, la place qui lui revient.

Grâce à M^{me} de Castro, à qui vous voudrez bien exprimer toute ma respectueuse gratitude, grâce à la bienveillance d'un jury auquel je vous prie de transmettre mes remerciements émus, le film *Jocelyn* va donc avoir une réputation digne de l'admirable poème qui l'inspira.

Le prix de Castro à *Jocelyn*, c'est la cinégraphie française reconnue l'émule de la littérature française; c'est une nouvelle corde ajoutée officiellement à la lyre de notre race.

Je suis content pour moi, mon cher Président, et fier pour nous tous.

Léon POIRIER.

T. S. F. ET CINÉMA.

On annonce une nouvelle et très intéressante invention de M. Charles Delacommune, l'inventeur du ciné-pupitre. Cette fois, M. Delacommune aurait trouvé le moyen d'assurer le synchronisme entre la T. S. F. et le cinéma.

NOS CONFRÈRES.

M. Georges Evrard vient de faire paraître à Biarritz le premier numéro du *Royal Magazine*, nouvelle revue cinématographique, parfaitement présentée, et dont le but ne peut qu'être encouragé.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère en lui désirant longue vie et prospérité.

VIDOCQ.

Le 6 avril, sortie du 7^e épisode de *Vidocq* où brille la charmante Rachel Devirys, dans le rôle de Yolande.

PASTEUR GLORIFIÉ

Edmond Epardaud qui a écrit, pour le centenaire de Pasteur un scénario cinégraphique si remarquable, vient de publier chez l'éditeur François Tedesco une élégante et très intéressante plaquette de cent pages, abondamment illustrée, où il retrace le développement de la réalisation technique du film du Centenaire et

apporte, en même temps, une justification détaillée de cette œuvre conçue en tant que témoignage historique.

Ce sont de belles pages qui glorifient utilement Pasteur et font honneur au cinéma, dont Edmond Epardaud est un de nos meilleurs artisans.

L'AUBERGE ROUGE.

M. Jean Epstein, vient de terminer sous la direction artistique de Louis Nalpas :

L'AUBERGE ROUGE

D'après le conte très dramatique de Balzac.

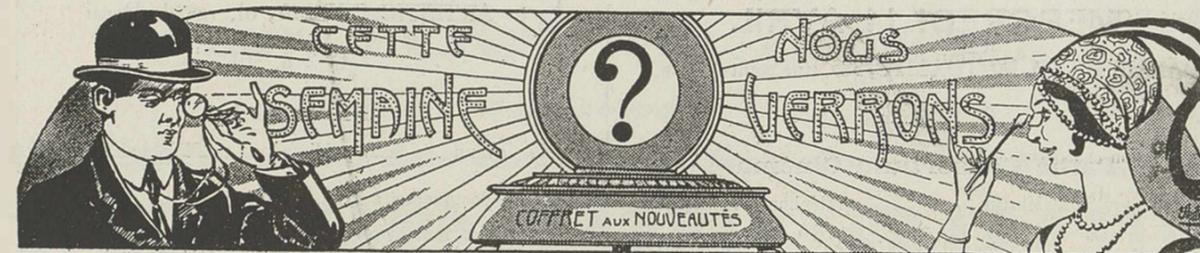
Interprété par :

M. Léon Mathot, dans le rôle de Prosper Magnan.
M. J. David Evremont Frédéric Taillefer.
M^{me} Gina Manes..... La fille de l'Aubergiste.
M. Pierre Hot L'Aubergiste.
M. Tony Bourdelle Le Hollandais.
M^{lle} Marcelle Schmit Victorine, nièce de Taillefer.
M. Jaque Christiany..... André, le fiancé de Victorine.

AFFAIRE UNIQUE A BRUXELLES

Bureau location en pleine prospérité à céder pour cause d'indivision. Appart. moderne env. Gare du Nord. Belle maison avec bail très avantageux. Tous films amortis par contrats. 200,000 francs nécessaires pour traiter. Propr. actuel resterait pour faire connaître la place. Ecrire A. B. C. bureau du Journal. Ne réponds qu'aux lettres signées.

Les Meilleurs Appareils
sont exposés à la
Maison du Cinéma



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 9 AVRIL
PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin
Salle du Rez-de-Chaussée
(à 2 heures)

Cinématographes Phocéa

8, rue de la Michodière Téléphone : Gutenberg 50-97
50-98

Laurea-Phocéa. — La Falaise, grande scène dramatique imaginée et mise à l'écran par P. Barlatier (affiches illustrées, photos artistiques). 1.748 m. env.

Phocéa. — Dix Minutes au Music-Hall, revue animée des meilleures attractions du monde entier.

Magazine N° 39 (affiches illustrées)..... 210 —

Total..... 1.958 m. env.

(à 3 h. 30)

Rosenvaig Univers Location

4, boulevard Saint-Martin Téléphone : Nord 72-67

Prince de la Montagne, les deux derniers épisodes (1 affiche par épisode)..... 1.400 m. env.

MARDI 10 AVRIL

AUBERT PALACE, 24, Boulevard des Italiens

(à 10 h. 30)

Établissements L. Aubert

124, avenue de la République Téléphone : Roquette 73-31
73-32

Burgos, documentaire réalisé par Bourgeois fils.

Le Double Piège, comédie réalisée par Roudès.

Mariage de Minuit, d'Armand du Plessy, avec Rita Jolivet (Muriel), G. de Gravonne, J. Toutout, Nelly, André Dubosc.

SALON DE VISIONS CINÉGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 13 avril 1923 :

Gaumont Actualités N° 15..... 200 m. env.

Pour être édité le 1^{er} juin 1923 :

Gaumont. — *Tanger*, plein air..... 95 —

Union Cinématographique Italienne, contrôlé en France par Gaumont. — *Le Drame des Neiges*, comédie dramatique, interprétée par Soava Gallone (1 affiche 110/150, 1 jeu photos 18/24).

Chester Comédie. — *Exclusivité Gaumont.* — *Coup double*, comédie burlesque (1 affiche 110/150)..... 610 —

Exclusivité Gaumont. — *RISQUE TOUT* (1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24).

6^e épisode : *Au-dessus du Gouffre*..... 850 —

Total..... 1.755 m. env.

MERCREDI 11 AVRIL

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 10 heures)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

Edition du 22 juin :

Film Genina. — Pathé Consortium Cinéma Editeur. — *Aveu Tardif*, drame en 5 actes de MM. Auguste Genina et Lucio d'Ambra, réalisé par M. A. Genina, le célèbre metteur en scène de *Cyrano de Bergerac* (3 affiches 120/160, photos)... 1.820 m. env.

Edition du 22 juin :

Pathé Consortium Cinéma. — *Charlot savant Praticien*, scène comique interprétée par Charlie Chaplin (réédition) (1 affiche 120/160)..... 260 —

Edition du 25 mai :

Pathé Consortium Cinéma. — *Pathé Revue N° 21* (1 affiche générale 120/160)..... 200 —

Pathé Consortium Cinéma. — *Pathé Journal* (1 affiche générale 120/160).....

Total..... 2.280 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 3 h. 35)

Union-Eclair

12, rue Gaillon Téléphone : Louvre 14-18

Eclair-Journal, actualités du monde entier.

(à 3 h. 45)

Etablissements Giraud

7, rue de Berri Téléphone : Elysées 56-62

Films Legrand. — *Le Chevalier sans le sou*, comédie dramatique, interprétée par Victor Maclaglen et Phyllis Shannard (2 photos)..... 1.750 m. env.

(à 4 h. 50)

Etablissements L. Van Goitsenhoven

16, rue Chauveau-Lagarde

La Divette des Folies-Bergères.
Les Chasseurs de Formules.

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 2 h. 30)

Films Erka38 bis, avenue de la République Téléphone : Roq. 10-68
Roq. 10-69

Album documentaire Erka.

Ploum Automobiliste.

L'Infirmière.

JEUDI 12 AVRIL

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées.

Un Reportage sensationnel.

Des Gosses.

Dans les Iles néerlandaises.

SAMEDI 14 AVRIL

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

Cinématographes Harry

158 ter, rue du Temple Téléphone : Archives 12-54

Educational. — *Une Pêche miraculeuse*, document..... 240 m. env.

Christie Comedies Specials. — *Le Jugement de Salomon*, comique en 2 parties (1 affiche, photos). 545 —

Realart Pictures. — *L'Indésirable*, délicieuse comédie sentimentale en 5 actes interprétée par Miss Mary Miles (3 affiches, photos)..... 1.610 —

Un Documentaire sensationnel : *Madame Sarah Bernhardt intime*..... 600 —

Total..... 2.995 m. env.

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. PAILLÉ, 7, rue Darcel, Paris (17^e)*Pour TOUS vos Imprimés*

adressez-vous à

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

SERVICE DE PUBLICITÉ

QUI ÉDITE LES TRAVAUX

LES PLUS ARTISTIQUES

et

LES PLUS LUXUEUX**TOUTES****NOS AFFICHES LITHO, PHOTO-LITHO ET TYPO****NOS BROCHURES, NOTICES HÉLIO ET TYPO, ETC.***sont exécutées par les MEILLEURS DESSINATEURS***Nos Cartes Postales sont les plus goûtées du Public****EXPLOITANTS.** Dans votre intérêt, confiez-nous la concession du programme de votre Établissement

Adresser toute demande de Devis à

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

50, rue de Bondy

2, rue de Lancry

PARIS

Téléphone : NORD }
19.86
76.00
40.39



Edition de la Cinematographie Francaise

50. Rue de Bondy. Paris